

L'anesthésiste devra surveiller un malade à la fois

par Roger BELLEFEUILLE
La Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ) entend interdire incessamment une pratique potentiellement dangereuse pour la santé des malades sur une table d'opération, soit l'anesthésie simultanée. C'est-à-dire le fait pour un même anesthésiste de s'occuper, en même temps, de deux patients dans des salles différentes.

tous les anesthésistes-réanimateurs du Québec par la corporation. L'organisme professionnel chargé de défendre les intérêts du public est on ne peut plus explicite. Le guide, dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance, établit textuellement: "L'administration simultanée de l'anesthésie par un seul médecin à deux malades n'est pas recommandable et doit être évitée". Une telle pratique, selon la CPMQ, ne permet pas d'assurer une "surveillance appropriée" de tous les éléments susceptibles de conduire à

une complication majeure. En outre, même en présence d'une aide technique réservée à l'anesthésiste, de telles conditions de travail demeurent sujettes "à des incidents et accidents sérieux". Ce n'est que graduellement toutefois que la situation pourra se normaliser, compte tenu, entre autres facteurs, d'une pénurie d'anesthésistes (voir autre texte à la page A-9). La CPMQ estime toutefois que cet état de faits pourra être corrigé, selon les milieux, grâce à une répartition appropriée des interventions chirurgicales dans le cadre des heures

ouvrables, à une utilisation plus rationnelle des effectifs et de l'équipement et à une intensification du recrutement des anesthésistes-réanimateurs. Enfin, dans le préambule de son guide, la Corporation professionnelle des médecins souligne que le recours aux anesthésies simultanées ne doit pas obéir à "des raisons personnelles d'opportunité". La CPMQ, que préside le Dr Augustin Roy, indique que la fin d'une telle pratique est encouragée

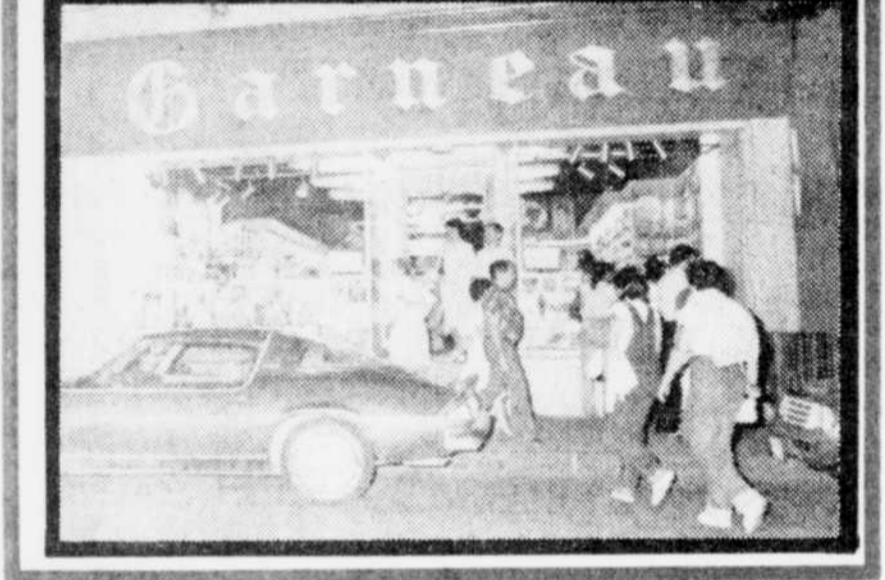
par divers organismes, dont la Société canadienne des anesthésistes, le Comité consultatif sur l'anesthésie de l'association médicale de l'Ontario et l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec affiliée à la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ). **Des pressions** Le président de ce dernier organisme, le Dr Laurent Marceau, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec a expliqué au SOLEIL que ce n'est pas d'hier que les anesthésistes font des

pressions auprès de la Corporation des médecins pour mettre une fin à cette pratique. Il y aurait eu résistance, selon lui, de la part en particulier des chirurgiens qui sont en tout état de cause les grands patrons des blocs opératoires. D'ajouter le Dr Marceau: "Si la CPMQ n'avait pas finalement bougé, il n'y aurait pas eu d'autres choix que d'alerter l'opinion publique et de conseiller aux futurs opérés d'obtenir la garantie écrite de la présence constante d'un anesthésiste". (Suite à la page A2, 4e col.)

Les librairies Garneau et Dussault, près de la faillite

par Régis TREMBLAY
La plus importante chaîne de librairies du Québec est au bord de la faillite. Le groupe Dussault-Garneau-Hachette, qui possède 23 librairies à travers la province, aurait accumulé des dettes de \$2 à \$3 millions auprès des éditeurs. Du coup, plusieurs éditeurs québécois sont aussi menacés de sombrer. Pour éviter la catastrophe, le gouvernement du Québec, par la Société de développement des industries culturelles, a offert d'acquiescer 49 pour 100 des actions de Dussault-Garneau. Cette proposition a été exposée par le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, et par le président de la SODIC, M. Guy Morin, lors d'une réunion secrète qui réunissait quelque 80 libraires, lundi à Québec.

Encourager le vice
Mais l'initiative gouvernementale n'a pas plu aux libraires. "Ce serait encourager le vice et subventionner la maladministration", selon le président de l'Association des libraires, M. Pierre Renaud, qui était évidemment de la (Suite à la page A2, 2e col.)

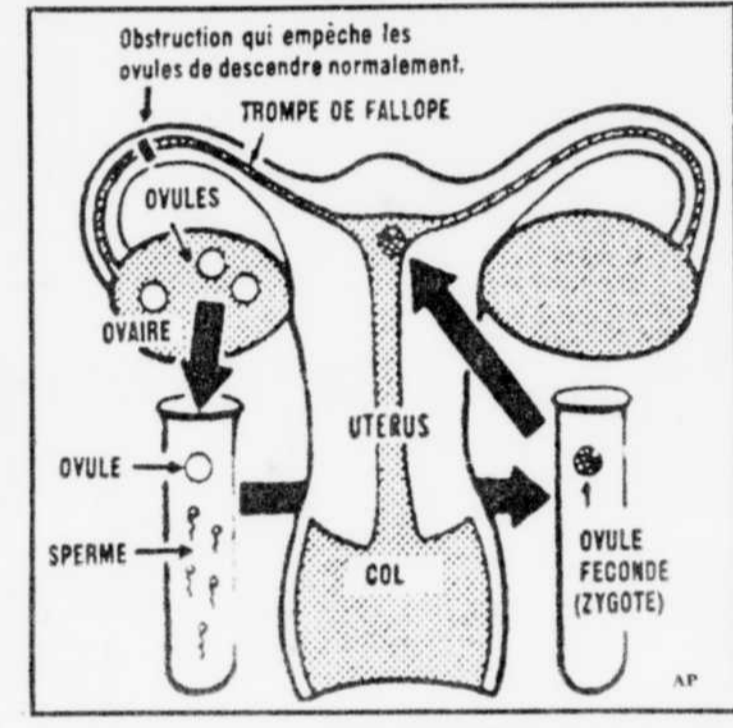


Au CHUL de Ste-Foy 12 expériences de bébés-éprouvettes

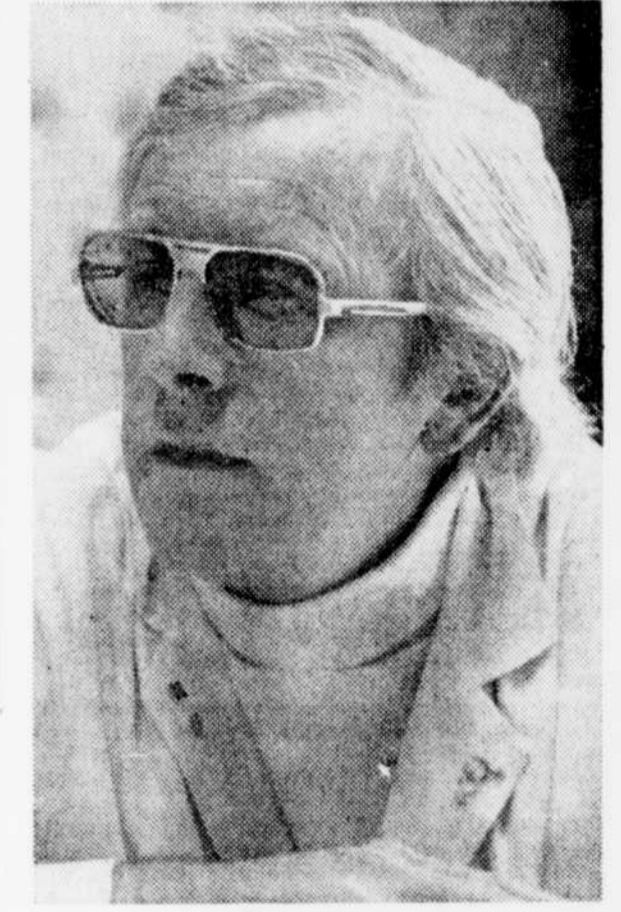
par Roger BELLEFEUILLE
Une douzaine de couples se sont déjà prêtés à une tentative de fécondation "in vitro" à la clinique de fertilité du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL) en vue de donner naissance à ce qu'il est convenu d'appeler un "bébé-éprouvette". Avec un peu de chance, le CHUL pourrait devenir, dans un avenir prochain, le premier établissement de l'Amérique du Nord à réaliser un tel exploit.

L'information a été confirmée au SOLEIL, hier, par le Dr Jacques-Emile Rioux, coordonnateur d'une équipe de trois autres spécialistes activement engagés dans ce type de fertilisation en laboratoire. Les autres chercheurs sont le biologiste Raymond Lambert, Ph.D., les Drs André Lemay et Adrien Bastide. Ce qui place le CHUL à la fine pointe dans ce domaine est, selon le Dr Rioux, le fait de pouvoir trouver dans un même milieu une telle "combinaison d'experts". La clinique de fertilité de ce centre hospitalier ultra spécialisé, a-t-il dit, possède tous les éléments nécessaires pour réussir cette délicate intervention. Expérience délicate en effet puisque à l'heure actuelle l'univers ne compte que trois bébés-éprouvettes vivants, soit deux en Angleterre et un en Australie.

Une affaire de trompes
Le Dr Rioux, qui se définit d'abord comme un spécialiste en fertilité, a bien tenu à préciser que ce mode de fertilisation ne s'adresse pas à toutes les femmes dans l'incapacité d'avoir un enfant. La finalité de cette intervention, a-t-il précisé, est d'aider un couple à devenir parents lorsque la femme a subi une ablation des trompes de Fallope ou (Suite à la page A2, 1re col.)



Ce dessin illustre comment un bébé-éprouvette est conçu en dehors du corps humain. Un ovule venant d'un ovaire est placé dans un réceptacle, à gauche, et fécondé par le sperme du mari. Une fois la fécondation complétée dans l'éprouvette, à droite, l'ovule est réintroduit dans l'utérus de la mère, au centre et en haut. Une obstruction dans la trompe de Fallope, coin supérieur gauche, empêchait une fécondation normale.



Le Dr Jacques-Emile Rioux, gynécologue et spécialiste de la fertilité

Le cyclone "Allen" a déjà fait 18 morts

KINGSTON (AP) — Le cyclone Allen, après avoir provoqué d'importants dégâts matériels à la Martinique, lundi, et sur la côte sud-ouest de Haïti, mardi, a touché, aujourd'hui,

aux premières heures de la matinée, la Jamaïque, faisant au moins 18 morts et dévastant tout sur son passage. Lundi, le cyclone — que les

services météorologiques américains considèrent comme le plus puissant depuis 1969 — avait fait 16 morts dans l'île de Sainte-Lucie.

Trois bandits s'emparent de \$100,000 en bijoux à Ste-Foy

par Guy DUBE
Un hold-up perpétré dans une discrétion exemplaire a rapporté à ses auteurs plus de \$100,000 en bijoux précieux, peu après 9h, ce matin, à la bijouterie Doucet du centre commercial Place Sainte-Foy. Vêtus en gentlemen, non masqués mais armés d'un revolver et possiblement d'un fusil à canon coupé, trois individus âgés de 25 à 30 ans ont tout d'abord frappé à la porte arrière de la bijouterie, vers 9h10, alléguant "une livraison". La bijouterie n'ouvre ses portes aux clients qu'à 9h30. Une employée venait tout juste de débrancher le système d'alarme des comptoirs. Le gérant est allé

ouvrir la porte arrière, pour savoir de quelle livraison il s'agissait. Le trio a soudainement fait irruption dans la bijouterie, armes en mains. Les deux employés ont par contre été rapidement rassurés par des phrases comme "Nervez-vous pas. On ne vous fera pas de mal...". Le gérant et son adjointe ont dû se retourner vers le mur, sur ordre des bandits, afin de ne pas trop remarquer leur physionomie. Pour ne pas éveiller tout soupçon dans les boutiques situées à proximité, deux des voleurs ont rampé derrière le comptoir principal, se sont rendus directement dans une section bien précise et se sont emparés uniquement de bijoux de valeur. (Suite à la page A2, 1re col.)

mercredi

Une première au Québec

Solde de 700 autos

Dans une manoeuvre pour réduire rapidement leurs inventaires, les sept concessionnaires General Motors de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean innoveront: 700 véhicules à vendre... d'un coup. Même si les organisateurs n'ont rien ménagé pour donner une atmosphère de fête et même si les prix des voitures en font sursauter plusieurs, d'autres clients montrent leur inquiétude face au prix élevé de l'essence. Le journaliste Jacques Dallaire du Soleil a assisté à la première journée de ce solde-éclair. **page D-3**

Les hommes du président jubilent

La bonne humeur est revenue chez les hommes entourant le président Jimmy Carter du fait des réactions nettement positives qu'a suscitées son intervention publique sur "l'affaire Billy". **page E-1**

Allmand blâme son gouvernement

Le député Warren Allmand, ancien ministre de la Consommation et des Corporations entre 1977 et 1979, dans une lettre envoyée au premier ministre Trudeau, accuse son gouvernement d'avoir directement contribué à la hausse des prix par ses politiques. **page B-1**

Majorité favorable au plan Trudeau

Lors de la conférence des premiers ministres de juin dernier, le premier ministre Trudeau a offert un plan de réformes constitutionnelles en six points. Selon un sondage Gallup, au moins les trois quarts des Canadiens sont d'accord sur cinq points. **page F-7**

Enchaîné quarante ans dans une cave

BAHIA (AFP) — Un Brésilien a vécu pendant plus de quarante ans enchaîné à un tronc d'arbre et enfermé dans une cave, a révélé hier à Bahia (Bresil) le journal de la ville. Pedro Miguel Da Silva, habitant le village de Dom Basilio à huit cents kilomètres au nord de Bahia, avait, selon le journal, eu une crise de folie il y a 43 ans alors qu'il était âgé de 21 ans. Pour l'empêcher de nuire, son beau-frère l'avait alors attaché à un tronc d'arbre dans une cave. Après le décès du beau-frère, les deux soeurs de l'enchaîné ont continué à lui apporter quotidiennement de la nourriture et à lui faire sa toilette deux fois par semaine. Les deux femmes ont déclaré qu'elles envisageaient de le laisser dans cette situation "jusqu'à ce que Dieu (leur) fasse signe de lui rendre sa liberté". Le journal ne donne pas d'informations sur l'état de santé de M. Da Silva.

sommaire

Annonces classées	H-2 à H-13
Arts et spectacles	G-6 et G-7
Bandes dessinées	H-14
Bridge	H-11
Carrières et professions	A-14 et A-15
Consommation	D-1 à D-11
Décès	H-15
Economie-finances	F-1 à F-3
Feuilleton	H-4
Hier et aujourd'hui	G-1, G-2 et G-8
Horoscope	H-13
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	H-5
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	G-6
Page documentaire	A-7
Patron	H-13
Sport	C-1 à C-8
Télévision	G-6

météo

Ciel variable, possibilité d'une averse ou d'un orage, vent modéré, chaud et humide. Maximum de 18 à 28. Demain: beau détails, page H-2

L'armée du Canada n'est pas prête à faire la guerre

OTTAWA (PC) — Les forces canadiennes qui manquent d'hommes, d'équipement et ont trop d'engagements, ne sont pas prêtes à la guerre.

Mais, selon le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, il n'y a pas actuellement de perspective de conflit et, en cas d'urgence, il ne faudrait pas beaucoup de temps pour avoir tout ce dont nous avons besoin pour notre défense.

M. Lamontagne et son prédécesseur, M. Allan McKinnon, sont d'accord pour admettre que nos forces armées auraient bien de la peine à remplir les engagements du Canada ou à défendre son territoire en cas d'agression importante.

Mais alors que M. Lamontagne pense que le pays pourrait réagir promptement, M. McKinnon prévoit qu'il faudrait "s'arranger avec ce que l'on a" et qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer la défense et les possibilités du Canada.

Les questions militaires suscitent quelque intérêt depuis que l'invasion soviétique en Afghanistan a inspiré des rododromes.

Le Congrès des Etats-Unis accroît les dépenses militaires et la question en est soulevée à l'occasion de la campagne électorale.

Les pays de l'Otan ont commencé à moderniser leurs forces et leur arsenal nucléaire devant l'accroissement de la puissance militaire soviétique.

Les librairies... (Suite de la première page)

réunion de lundi, et qui a accepté de nous en révéler la teneur, en exclusivité.

"Nous sommes d'accord pour que le gouvernement intervienne, car autrement, c'est la faillite chez Dussault, et le marasme chez beaucoup d'éditeurs. Mais nous tenons à ce que Québec achète au moins 51 pour 100 des actions du groupe, et qu'il s'engage à se retirer du dossier et à remettre ses actions à l'entreprise privée, dès que le seuil de rentabilité sera atteint", a précisé M. Renaud.

"Il ne faudrait pas que le gouvernement se contente d'investir 49 pour 100, pour la beauté du geste, et qu'il laisse le contrôle à Dussault-Garneau, qui a fait la preuve de sa maldministration", a-t-il ajouté.

Il semble que la SODIC n'ait pas arrêté sa décision sur le pourcentage de sa participation, nous a révélé toutefois M. Renaud, qui a dit avoir eu hier de nouveaux entretiens avec le président de la SODIC, M. Guy Morin.

Les éditeurs se croisent les doigts, en espérant que les libraires et le gouvernement s'entendront, afin d'éviter l'échec de 1976, alors que la Société générale de financement avait offert de s'impliquer dans le groupe Dussault-Garneau. La SGF avait retiré son offre, devant le tollé soulevé chez les libraires et dans les médias.

"Le fond de la question, a déclaré hier au SOLEIL M. Lucius Laliberté, fondateur de l'Association des libraires et toujours actif dans ce domaine, c'est que Dussault est à la fois notre fournisseur et notre concurrent. Il est en même temps impliqué dans la vente en gros et dans la vente au détail."

MM. Laliberté et Renaud nous ont dit tous deux qu'ils aimeraient voir Dussault s'en tenir au commerce de détail dans les centres commerciaux, où ils sont largement implantés, quitte à se retirer de la vente aux bibliothèques.

Même si Québec devenait majoritaire du groupe Dussault-Garneau-Hachette, la situation "tragique" des libraires n'en sera pas pour autant redressée. Le seul espoir, c'est que la loi 51 soit appliquée au plus tôt.

La loi 51, qui régira le commerce du livre au Québec, a été adoptée en troisième lecture, au début de l'année, mais ses règlements ne sont toujours pas déposés, "à cause du lobbying français", me dit M. Laliberté.

M. Renaud, lui, m'informe que les fameux règlements ne seront déposés qu'au début d'octobre, ce qui signifie qu'ils ne seraient pas en vigueur avant l'an prochain, un délai de trois mois étant nécessaire entre le dépôt et la mise en vigueur.

Une surprime

MONTREAL (PC) — Le code de la route sera amendé de façon à ce que les délinquants soient tarifés par la Régie de l'assurance automobile. C'est ce qu'a affirmé, hier, la présidente de la Régie de l'assurance automobile, Mme Claudine Sotiau, qui a précisé que ces amendements seront portés dès que le système actuel des points de démerite aura retrouvé son efficacité.

Selon elle, les automobilistes délinquants constituent un risque dont ils doivent assumer les conséquences. En plus de payer des amendes pour avoir enfreint les règlements routiers, ils devront verser une prime supplémentaire à la Régie de l'assurance. Par exemple, explique Mme Sotiau, pour une amende de \$20, un automobiliste pourrait être forcé à en verser \$30, dont \$10 serait remis à la régie.

L'anesthésiste... (Suite de la première page)

Celui-ci a d'autre part signalé que cette façon de faire, l'anesthésie simultanée, ne se pratique plus à l'Enfant-Jésus depuis quelque 18 mois et qu'à la suite d'une période de rodage, tout est rentré dans l'ordre. Selon les explications fournies, cette mesure a contribué à régulariser le flot des interventions chirurgicales et à mieux répartir la charge de travail des anesthésistes-réanimateurs.

Le Dr Marceau dit se réjouir de la décision de la Corporation professionnelle des médecins. L'anesthésie, explique-t-il, est une intervention délicate qui consiste à induire un patient dans un coma médicamenteux contrôlé. C'est la responsabilité de l'anesthésiste de faire en sorte aussi que le même patient soit ramené à l'état de veille sans traumatisme pour lui. Ce qui est plus difficile, à son avis, lorsqu'il faut surveiller deux patients à la fois.

Quelle est l'ampleur de cette pratique dans les centres hospitaliers du Québec à l'heure actuelle? Le Dr Marceau ne peut fournir de données précises. Il estime cependant qu'une tranche de 20 pour 100

des revenus moyens des anesthésistes provient de l'anesthésie simultanée.

Il souligne par ailleurs qu'en cas d'une poursuite judiciaire pour présumée faute ou manquement professionnel dans le cas d'un anesthésiste "absent" au moment d'une intervention, la cause serait à toutes fins utiles "indéfendable" devant les tribunaux. La seule porte de sortie serait un règlement hors cour.

LE SOLEIL a tenté d'obtenir plus de précisions auprès de la Canadian Medical Protective Association, dont le siège social est à Ottawa. Cet organisme qui compte quelque 33.000 médecins adhérents au Canada offre, en retour d'une cotisation annuelle de \$250, les services d'une défense judiciaire pour présumée faute ou manquement professionnel.

L'un des représentants de cet organisme, le Dr Pierre Gaulin, a indiqué au SOLEIL qu'aucune statistique n'est compilée selon les spécialités médicales impliquées, comme il ne pourrait identifier sur-le-champ les causes impliquant l'absence d'un anesthésiste pour motif d'anesthésie simultanée.

La Quotidienne
5-1-1
(Tirage de mardi)
Informations:
643-8990

le mot du jour

Des hauts et des bas

Hauteur indique la dimension verticale, mais la dimension des objets. Pour les êtres humains, il faut employer le mot taille. Ceci nous rappelle: si haut que l'on soit assis, on l'est toujours sur son postérieur. **Pierre BELLEAU**

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Sam: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 330 rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

Trois...

(Suite de la première page)

L'opération, menée de main de maître, n'a duré qu'environ cinq minutes. La police précise qu'il s'agit là de l'oeuvre de professionnels.

Après leur coup, les trois bandits ont pris la fuite par le même chemin, soit par la porte arrière de l'établissement, et personne d'autre que les deux employés n'ont été témoins du vol.

Le détective Michel Gauvin, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, qui mène l'enquête dans cette affaire, rapporte que les policiers possèdent une bonne description des voleurs.

Québec: remue-ménage aux loisirs

Le Service des loisirs et par de la ville de Québec vient de voir doté d'un nouveau directeur en la personne de M. Laurent Belanger. Successeur du directeur — démissionnaire Arsène Turcotte, M. Belanger occupait jusqu'à récemment les fonctions d'adjoint au président de la Régie des installations olympiques, à Montréal. Sa venue dans la capitale coïncide par ailleurs avec le départ pour Ottawa du chef de la division des loisirs, M. Jean-Claude Pageot. Ce dernier vient en effet d'accepter un poste d'enseignant à l'université de la capitale fédérale.

12 expériences... (Suite de la première page)

que celles-ci sont irrémédiablement bloquées.

La première étape est de savoir à quelques heures d'avis quand la femme est sur le point d'ovuler. C'est là qu'intervient l'action des Drs Lemay et Bastide qui, à l'aide d'ultras et d'un dosage hormonal détectent l'imminence de ce moment.

Au moyen d'une laparoscopie et d'une aiguille spéciale, l'ovule est retiré et placé dans une éprouvette, dans une solution comprenant, entre autre, du liquide hormonal de la mère. C'est le Dr Lambert qui a la responsabilité de préparer le milieu propice à la fécondation.

L'ovule est ensuite fécondé avec le sperme du conjoint et c'est au moment où il est devenu une "morula", c'est-à-dire comportant huit cellules que le même ovule est réintroduit dans l'utérus.

À la 14e semaine, on procède à une amniocentèse, c'est-à-dire à un prélèvement du liquide amniotique dans lequel baigne l'embryon afin de détecter toute anomalie du développement.

Jusqu'ici, aucune expérience n'a été menée à terme, mais l'équipe du Dr Rioux ne perd pas espoir. "C'est une voie semée de mille et une difficultés", a-t-il fait observer, qu'il s'agit de phénomènes de rejet ou d'infections.

Les sujets proviennent de la clinique de fertilité du CHUL. Dès

qu'une femme présente des causes de non-fertilité à cause d'une anomalie des trompes, son dossier porte le sigle "fec", c'est-à-dire, qu'elle peut se prêter, avec le consentement approprié, à une "fertilisation extra-corporelle".

Les femmes qui n'ont plus d'utérus ou d'ovaires ne peuvent, évidemment, se prêter à une telle forme de stérilisation.

Fait plutôt étonnant, le Dr Rioux et son collègue, le Dr Lambert, comptent sur une subvention de recherche du ministère fédéral de l'Agriculture pour affiner leur technique. Les sujets sont alors des vaches et des boeufs.

Cet état de fait reflète bien, de faire observer le Dr Rioux, la réticence d'autres organismes à "se mouiller" pour favoriser l'avancement de la recherche dans ce domaine.

Ce dernier signalait un premier exposé sur la question dès 1969 dans le "Journal of Reproductive Medicine", alors qu'il faisait partie du centre de biomédecine de l'université Laval.

Nul besoin de rappeler que lors de la naissance du premier bébé-éprouvette en Angleterre, en juillet 1978, l'événement, s'il avait été salué comme une grande percée d'ordre scientifique, avait aussi soulevé une vive controverse quant à sa portée d'ordre éthique et moral.

annonce

POUR RÉUSSIR VOTRE MARIAGE

Peu importe qui l'on épouse, a dit un humoriste, puisqu'on s'aperçoit le lendemain des noces que c'était quel- qu'un d'autre. C'est évidemment un peu exagéré mais il n'en reste pas moins qu'une fois passée la première flambe de passion, l'amertume vient souvent ternir les joies de la vie conjugale — quand les époux commencent à découvrir leurs petits côtés! Dans Sélection du Reader's Digest du mois d'août, apprenez quelles sont les cinq règles d'or qui vous permettront de réussir votre mariage... Saviez-vous, par exemple, qu'il est très important d'avoir confiance en soi si l'on désire bien comprendre et accepter son conjoint? Ou qu'il est dangereux de maintenir la vie sexuelle dans un compartiment isolé et mystérieux au lieu d'en faire un objet d'épanouissement? Pour en savoir davantage sur ce sujet, procurez-vous Sélection du mois d'août aujourd'hui même. En vente dans tous les kiosques à journaux.

SEMINAIRE DE ST-GEORGES DE BEAUCE

Institution privée de niveaux collégial et secondaire

1 — Service de résidence au collégial:
Le collégial du séminaire de St-Georges dispose encore de quelques places en ses résidences pour des étudiants et pour des étudiantes qui désireraient suivre des cours du secteur général, ou ceux de techniques administratives, de techniques d'éducation spécialisée ou de techniques infirmières.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez vous adresser au:
Service des admissions au collégial
Séminaire de St-Georges
1056, 116e Rue
Ville de St-Georges
657 361
(418) 228-8896

2 — Service de pensionnat au secondaire:
Le séminaire de St-Georges dispense aussi le cours secondaire général et il dispose de quelques places dans les classes de secondaire III et IV pour les étudiants qui désiraient s'inscrire comme pensionnaires.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez vous adresser au:
Service des admissions au secondaire
Séminaire de St-Georges
1056, 116e Rue
Ville de St-Georges
657 361
(418) 228-8896



LE CASTOR bricoleur

vente anniversaire

BALLONS GRATUITS!
Monsieur Le Castor y sera en personne pour accueillir les enfants du 6 au 9 août.



Clôture de jonc

Durable et résistant à l'humidité. Un choix de clôture économique qui s'harmonise avec le jardin. 5' x 15'.

12⁹⁹ roui. ord. 28.95



Aspirateur

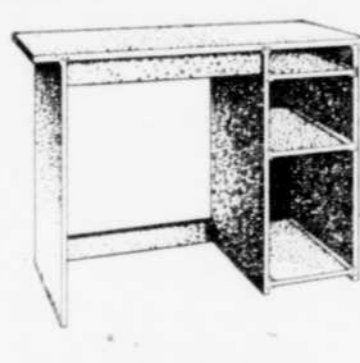
Aspirateur puissant, pour usage à l'atelier. Capacité 4 gallons. Pour endroits secs et humides.

54⁹⁵ ord. 64.95

Chandail

"Castor Bricoleur" Chandail pratique pour le bricoleur.

1⁹⁹ ch. ord. 2.99



Un beau projet valable — des meubles prêts à finir

Commencez votre projet avec des meubles à bas prix du Castor Bricoleur. Choisissez le bureau d'étudiant ou la bibliothèque en aggloméré.



Bureau **19⁹⁹** ord. 34.95
Bibliothèque **34⁹⁵** ord. 39.95

SOLDE!

Articles saisonniers en réduction fin de saison

20% de rabais

sur tous les meubles en séquoia, B.B.Q. et tondeuses. En plus, d'autres soldes identifiés par une étiquette rouge.

(marchandise en magasin seulement)



Minuterie

Elle s'occupe de vos appareils durant votre absence. Se branche partout.

8⁴⁹ ord. 9.29



Pots conserves

Solde pour vous aider à conserver vos légumes ou fruits. Boîte de 12.

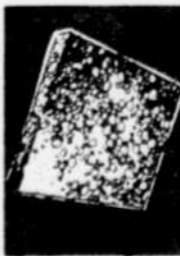
ord. 3.99 ord. 4.19 ord. 5.49 **2⁹⁹ 3⁹⁹ 4⁴⁹** 16 oz 32 oz 60 oz



Ampoules

Jeux ampoules de 25, 40 ou 60W. Carabène Base moyenne 25 ou 40W.

Candélabre Base moyenne **39⁹⁹ 49⁹⁹** ord. 49 ord. 59



Carreaux

12" x 12" Carreaux en liège pratiques, décoratifs. Endos adhésif.

1⁹⁹ paquet ord. 2.49 9.5mm

Briquettes de charbon

Briquettes de marque "Kingsford" pour des heures de cuisson cet été. 20 lb.

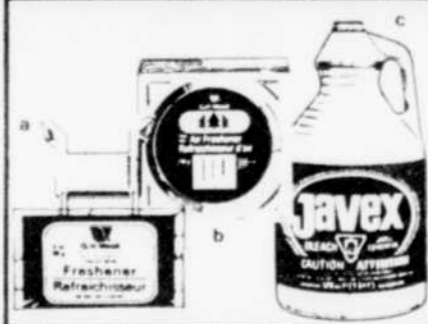
4⁴⁹ sac ord. 5.49

Moules Millcraft

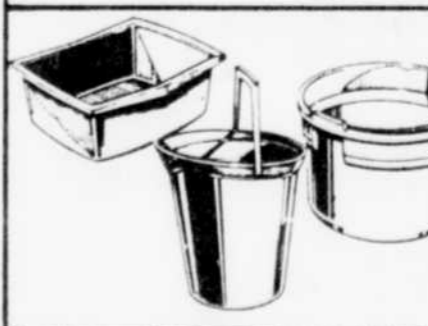
Grand choix de moules à peindre ou à tendre en polystyrène. Similipon ou lauan.

.69 à 1⁹⁹ unité ord. 1.05 à 5.45

Les soins du ménage



a. Désinfectant de conduits **39⁹⁹** ord. 49
b. Rafraîchisseurs d'air **69⁹⁹** ord. 89
c. "Javex" contenant 128 oz **1¹⁸** ord. 1.29



a. Cuvette pratique **99⁹⁹** ord. 1.49
b. Seau en plastique **99⁹⁹** ord. 1.49
c. Cuvette rect. **99⁹⁹** ord. 1.49



Papier hygiénique "Daisey" 4 roul. **1¹⁹** ord. 1.49
Mouchoirs "Kleenex" 200 feuilles **65⁹⁹** ord. 85

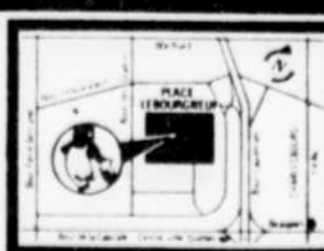
Vous y trouverez tout ce qu'il vous faut!



Prix en vigueur jusqu'au 9 août.
place XXXX des quatre-bourgeois
(Coin Duplessis et Quatre-Bourgeois)
658-8811



5.500, boul. des Gradins
Charlesbourg
627-2870



HEURES D'AFFAIRES: Lundi à vendredi, 9h à 18h. Jeudi et vendredi, 9h à 21h. Samedi, 8h30 à 17h.

Mise sur pied de la Commission de sécurité et santé au travail 600 employés et \$42 millions à dénicher

par Claude VAILLANCOURT

La Commission de sécurité et de santé au travail (CSST), pour être véritablement opérationnelle, requiert les services de 600 employés et sollicite un budget annuel qui, pour la première année, s'établit à \$42 millions.

Telles sont les informations recueillies par LE SOLEIL et qu'a confirmées, hier, un porte-parole du ministre Pierre Marois.

La requête en personnel a été logée ces derniers mois auprès du Conseil du trésor et celui-ci doit rendre sa réponse au plus tard à

la mi-septembre. Des 600 personnes requises, le tiers seulement peut déjà être puisé à même les ressources de la fonction publique. C'est donc 400 emplois nouveaux qui sont réclamés au moment même où le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, a décrété l'année 1980-81 comme année de croissance zéro.

D'ailleurs, l'Office de recrutement et de la sélection du personnel procédera dans les prochains jours à la sélection du personnel cadre. Des avis de recrutement

doivent paraître dans les quotidiens bientôt.

A la fin du mois de septembre quand les autorisations de personnel auront été accordées par le Conseil du trésor, on pourra alors procéder à l'embauche du personnel requis pour faire fonctionner efficacement la CSST.

Les 200 employés déjà à l'oeuvre dans la fonction publique proviendront, en grande majorité, de la défunte Commission des accidents du travail (CAT) qui, avec l'adoption de la loi 17, a été limogée au profit de la CSST.

Le personnel nouveau requis est concentré dans les services de prévention et d'inspection, les deux fondements de la nouvelle loi. L'ancienne Commission des accidents du travail se spécialisait plutôt dans la "réparation" c'est-à-dire l'indemnisation des victimes d'accident de travail.

Le budget

Quant au budget de fonctionnement de la commission sous la présidence de M. Robert Sauvé, le porte-parole du ministre a déclaré

que les chiffres fournis au SOLEIL sont sensiblement les mêmes que ceux envisagés. Le coût du personnel figure dans les estimations.

La répartition est la suivante:

Prévention	\$ 7,400,000
Ressources administratives	\$ 1,300,000
Règlement 33 (premiers soins)	\$ 5,200,000
Equipe de base DSC	\$ 4,700,000
Programme santé	\$ 6,700,000
Laboratoire	\$ 500,000
Subventions aux associations sectorielles	\$10,000,000

Subventions aux ass. patronales-syndicales	\$ 3,000,000
Formation/information	\$ 300,000
Centre de documentation	\$ 250,000
Recherches	\$ 2,500,000

Les associations sectorielles, au sens de la loi 17, sont des comités paritaires oeuvrant dans les lieux de travail pour les fins de l'application de la législation.

La Commission de la sécurité et de la santé au travail se réunit périodiquement depuis le 24 avril dernier afin d'élaborer sa structure et son mode de fonctionnement.

Pas d'épidémie pour les chiens

Il n'existe aucun risque d'épidémie chez les chiens. Contrairement aux déclarations d'un vétérinaire de Sainte-Foy, la semaine dernière, qui laissaient croire qu'il fallait presque absolument faire immuniser son chien pour ne pas qu'il attrape le virus Parvo, plusieurs spécialistes de la même profession ont indiqué que ce virus ne présente aucun danger épidémique.

En effet, plusieurs vétérinaires, notamment de la faculté de Médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe et de l'Ordre des vétérinaires, se sont inscrits en faux contre les propos tenus par leur collègue Kenneth Lachapelle, la semaine dernière (propos qui avaient été endossés par le secrétaire de l'Académie de médecine vétérinaire, le Dr Michel Turcot

te), précisant qu'il s'agissait là de "haute spéculation" et qu'il ne "faut pas trop dramatiser".

Les docteurs Yves Gosselin, Marc Soucy et Henri-Paul Girouard reconnaissent que le virus Parvo est fortement contagieux, mais qu'il ne peut pas y avoir d'épidémie, qu'il s'agit là d'une maladie sporadique et que seulement quelques cas ont été rapportés au cours des deux dernières années.

D'ailleurs, soulignent les spécialistes, il n'existe même pas de vaccin reconnu contre le virus Parvo: l'un a été mis au point, récemment, mais n'a pas encore fait ses preuves; l'autre, qui est administré, est connu sous le nom de "vaccin des chats".

Le RAIF veut l'indexation rétroactive des pensions alimentaires

par Ghislaine RHEAULT

En s'abritant derrière des points de droit pour justifier son refus d'indexer automatiquement toutes les pensions alimentaires (et non pas seulement celles qui seront accordées après le 1er août 1980), le ministère de la Justice se fourvoie et trompe le public.

C'est ce qu'a affirmé le RAIF (Réseau d'action et d'information pour les femmes) par la voix de Mme Marcelle Dolment au cours d'une conférence de presse tenue hier. L'organisme réclame qu'un amendement à la loi 183 soit apporté d'urgence dès la reprise de la session ou lors d'une session extraordinaire.

On sait que les personnes ayant obtenu par jugement une pension alimentaire avant le 1er août 1980 devront déposer une requête devant un juge pour obtenir une modification à leur pension, et ce, même si les pensions accordées après cette date comporteront une indexation automatique de 9 pour 100.

Les arguments du RAIF

D'après le RAIF, l'excuse juridique du ministère est contredite par le droit, les faits, le sens commun, la justice et les juristes.

Cette excuse repose sur l'argument voulant qu'on ne puisse "modifier un jugement déjà rendu, sans procéder par requête".

D'après le RAIF, le gouvernement a donné maintes fois la preuve que "lorsqu'il le voulait, il passait les lois qu'il désirait, sans s'embarasser de points de droit". Mme Dolment cite le cas du rachat des rentes des ex-religieuses, cas où le gouvernement a rendu la loi rétroactive.

Le RAIF ne croit pas qu'en revalorisant toutes les pensions, le gouvernement s'imiscerait à posteriori dans le processus judiciaire. "En revalorisant les pensions déjà accordées, on ne procéderait qu'à une simple opération comptable qui serait destinée à relever le dollar déprécié par le temps", affirme Mme Dolment. Une telle pratique ne "modifierait" pas le jugement initial, mais conserverait au montant décrété par le juge "la valeur qu'il voulait initialement lui donner".

Poussant cette logique au bout, le RAIF affirme que seule la revalorisation des pensions permettrait effectivement de respecter intégralement les jugements déjà rendus.

Pour appuyer ses arguments en faveur de la revalorisation des pensions, le RAIF cite l'opinion d'une juriste, déjà parue dans les cahiers de droit de l'université Laval, et l'avis exprimé par la Commission des services juridiques dans son rapport de 1976, qui

critiquent le recours à une requête qui fait "supporter à la partie déjà désavantagée" (soit le créancier) l'odieuse de la situation. La revalorisation légale aurait dû être retenue par le législateur comme on en retrouve l'exemple dans le régime des rentes allouées à la suite d'accidents de travail.

Discrimination

D'après le RAIF, il s'agit là d'une mesure discriminatoire qui frappe les plus démunies. Mme Dolment croit en effet que beaucoup de femmes, craignant le traumatisme d'un nouveau procès pour obtenir une augmentation, préféreraient s'abstenir de la réclamer.

C'est également, dit-elle, une mesure coûteuse: les nouvelles requêtes qui devront être déposées (soit une possibilité de 50.000 si on se base sur les statistiques du nombre de divorces au Québec) entraîneront des frais de cour, d'aide juridique.

De plus, la loi 183 va à l'encontre de la charte des droits de la personne: on y retrouve notamment une discrimination entre les groupes de divorcées, entre époux (les revenus des débiteurs ont augmenté, dépassant parfois jusqu'à 25 pour 100 le taux d'inflation, alors que ceux des créancières sont restés identiques). C'est pourquoi, le RAIF a l'intention de déposer une plainte devant la Commission des droits de la personne si le gouvernement ne modifie pas la loi.

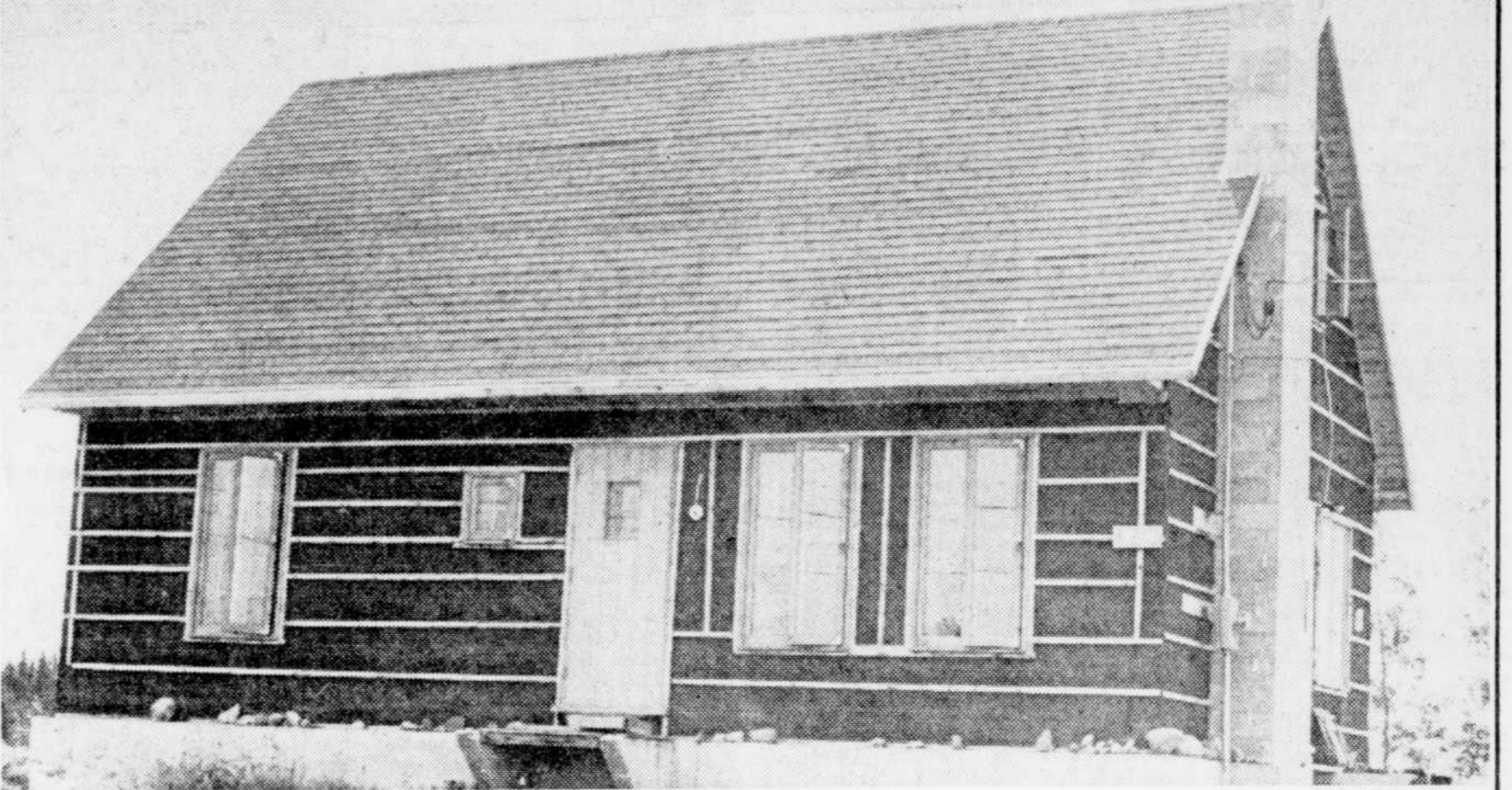
Le RAIF croit déceler un conflit d'intérêt chez ceux qui ont passé cette loi: "Les hommes politiques et conseillers qui ont fait un choix de modalités aussi injustifié et insensé auraient-ils été pris dans un conflit d'intérêt par solidarité ou autre, plusieurs d'entre eux étant des débiteurs".

Enfin, l'organisme affirme que le gouvernement a trahi le programme du Parti québécois en passant cette loi. Ce gouvernement, ajoute le RAIF, est "d'une misogynie légendaire. Ici, ce sont les revendications des religieuses, des homosexuels, des PME, des ministres, des députés et des hauts fonctionnaires qui ont droit à la sollicitude première du gouvernement", écrit le RAIF.

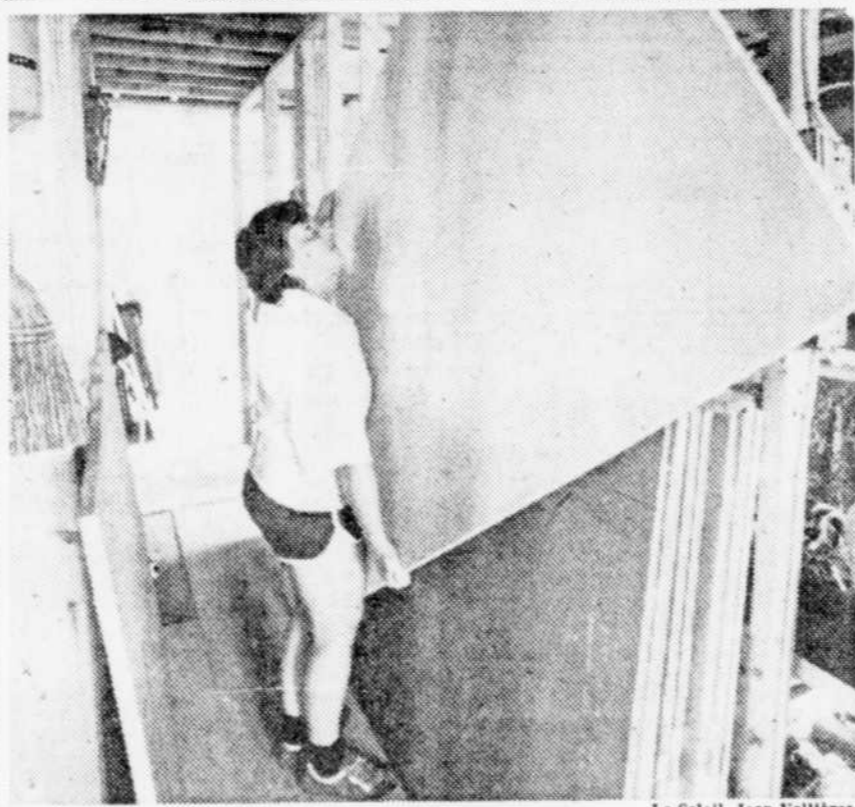
"On n'en veut pas aux homosexuels", a dit Mme Dolment, interrogée sur cette partie de son communiqué. "Mais c'est une question de priorité. On trouve étrange que le gouvernement qui veut absolument qu'on ait des enfants ait moins de considération pour les femmes qui les font que pour les homosexuels (qui ont vu leurs droits reconnus dans la charte des droits de la personne) et les ex-religieuses."

□ extraits du document du RAIF en page A-7

Trois ans à "se construire"



Le Soleil, Jean Vallières



Le Soleil, Jean Vallières

Après trois ans de labeur, la maison de Nicole Simard est bien avancée.

par Marc LESTAGE

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage!

Cet adage plein de sagesse est bien illustré par Nicole Simard, un petit bout de femme qui passe toutes ses heures de loisir à construire sa propre maison, dans la région de Saint-Gilles de Lotbinière, depuis plus de trois ans.

LE SOLEIL avait rencontré Nicole Simard, secrétaire médicale à l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Coeur de Québec, en décembre 1978.

A ce moment, le projet avait déjà pris forme. La jeune fille y travaillait ferme depuis plus de six mois.

Tout au long de ses vacances annuelles et au cours des fins de semaine, depuis trois ans, Nicole Simard s'affaire à réaliser son rêve, marteau en main.

Les finances

"Le temps c'est pas important" raconte la jeune fille qui finance tout le projet au fur et à mesure de l'érection de son "bungalow" de 24 pieds sur 34. De fait, la jeune fille avoue que c'est son budget qui lui impose ce rythme lent beaucoup

plus que son ardeur au travail. "La semaine prochaine, je vais acheter les tuyaux de cuivre dont j'ai besoin pour compléter ma plomberie. C'est très coûteux, beaucoup plus que lorsque j'ai fait les prévisions initiales", explique-t-elle.

Même chose avec le puits qu'il a fallu creuser ce printemps. Il devait me coûter \$1.200 et il en a coûté \$1.900 à cause de la profondeur de la veine (148 pieds). Heureusement, la maison est aujourd'hui habitable et le jeune entrepreneur autonome y passe le plus clair de ses fins de semaines, été comme hiver.

Mlle Simard est maintenant bien connue dans le secteur. Au début son projet paraissait farfelu; on lui voue par contre aujourd'hui beaucoup d'admiration.

"Moi je n'ai pas encore eu le temps de connaître beaucoup de monde dans le voisinage, mais ils ont l'air sympathique." Nicole ne sait toujours pas quand elle va s'installer définitivement dans sa nouvelle maison. Pour le moment, c'est "une maison de campagne", et elle aime bien son appartement situé à Orsainville, où elle goûte le repos en semaine, après son travail à l'hôpital.

Le cancer relié au type d'emploi et de domicile

STOCKHOLM (d'après AP et AFP) — Selon une étude couvrant 98.8 pour 100 des cas de cancer déclarés en Suède entre 1961 et 1973, les citadins sont plus susceptibles d'être atteints par cette maladie, sauf en ce qui concerne le cancer des lèvres qui frapperait davantage en milieu rural.

Par ailleurs, si vous êtes employé de bureau, les cancers du foie ou des cordes vocales constituent les plus grands dangers pour vous, ce qui peut s'expliquer par le fait que ce

type de personnes boit davantage d'alcool précise le rapport.

Pour les femmes, les cancers de l'utérus et des organes de reproduction seraient proportionnellement beaucoup plus nombreux chez celles qui travaillent dans les hôtels et les restaurants. Le rapport confirme également que les mineurs sont plus exposés au cancer du poumon, les employés de l'industrie du bois au cancer des fosses nasales (à cause de la sciure) et les typographes au cancer de la peau.

Le rapport, le plus important qui

ait jamais été publié, recense 376.015 cancéreux en considérant leur profession, leur lieu de travail et leur lieu de résidence. Tous les nouveaux cas de cancer seront automatiquement compilés et les statistiques du rapport remises à jour, ce qui consti-

tuera pour les chercheurs une mine de renseignements de première importance. On considère généralement qu'il faut de 20 à 30 ans avant de pouvoir établir une relation entre les facteurs de l'environnement et les différents types de cancer.

C'est le temps!

PeeWee

SPECIALITES POUR ENFANTS DE LA NAISSANCE A 16 ANS

LES GALERIES DE LA CAMARDIÈRE

661-5976

Annoncez votre nomination dans

LE SOLEIL

vous serez connu du jour au lendemain

647-3270

Achete vieux bijoux en or

Rachete comptant les vieux bijoux en or (10 carats et plus). Evaluation gratuite.

Lepage 683-2361

A VENDRE

BRASSERIE, banlieue de Québec, directement du propriétaire, fonds de commerce \$60.000 comptant local à vendre ou à louer. Accroissement constant de chiffre d'affaires. Ecrire au Dept 4262, Le Soleil Ltee, Québec, G1K 7J6

A VENDRE ASCENSEURS USAGES

2 ascenseurs hydrauliques - 1 ascenseur à câbles

1 monte-charges - 1 monte-plats

ASC. MAXIME INC

Tél.: 653-5872

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

EATON

INSERE DANS CETTE EDITION

Liquidation finale sandales d'été

\$10 - \$15 - \$25

SALON ITALIEN CHAUSSURES

Mail St-Roch - Galeries Canadienne
Rue St-Joseph - Galeries Charlesbourg
Rue St-Jean

Festival à l'aréna de Giffard

A Québec le rock, à Beauport le folklore

par **Gérald OUELLET**

Le Festival folklorique de Beauport qui aura lieu dimanche le 17 août à l'aréna de Giffard, "c'est du jamais vu à Beauport" pour employer une expression du directeur du Service des communications de la ville.

M. Maurice Parent. C'est en quelque sorte un marathon folklorique. Des groupes de Beauport, de la région et de l'extérieur viendront donner leur numéro de folklore, en continuité, à compter de midi jusqu'à minuit. C'est ce que confirmait hier M. Marcel Racine porte-parole du groupe Les

Tourbillons de Beauport et initiateur de ce festival folklorique à Beauport.

Comme l'expliquait hier au SOLEIL M. Racine, on a présenté à Québec du rock, du jazz, de la musique symphonique, de l'opéra etc., comme il existe de nombreuses troupes folkloriques au Québec pour quoi ne pas faire un festival folklorique à Beauport.

Le groupe des Tourbillons de Beauport existe depuis 8 ans. Il compte 250 membres âgés de 3 ans à 18 ans dont huit membres de la famille Racine. Le groupe a eu l'idée d'organiser une semaine de folklore à Beauport. A l'occasion de la tenue de ce festival folklorique, la ville de Beauport aura la visite du groupe les Ajhassons de Matha en France. A leur tour le groupe les Tourbillons de Beauport aura la chance de leur rendre visite en France l'an prochain à l'occasion d'un festival international pour enfants.

Les Tourbillons de Beauport ont été porter le message du folklore québécois le 14 juillet dernier à une réception au consulat français à Boston alors qu'il y avait une assistance de 2.500 personnes, ils étaient en compagnie du chanteur Pascal Normand. Le 13 août prochain, il y aura danse, animation et feu de camp au camping municipal de Villeneuve. Toute la population est invitée gratuitement.

Le 14 août les deux mêmes groupes Ajhassons et Tourbillons de Beauport feront danser l'assistance sur le bateau Louis-Joliet entre 20 et 23h, ce sera la soirée de l'âge d'or. Pour terminer la semaine, le 17 août dans le cadre du Festival de Beauport 1980 à l'aréna de Giffard de midi à minuit ce sera un super festival folklorique.

Pour ce festival folklorique, il y aura en plus des Tourbillons de Beauport de nombreux participants: La parente de l'université Laval, la Turlutte chorale de l'île d'Orléans, les petits danseurs de Sainte-Marie de Beauce, les Cabriolets de l'île aux Coudres, les Mandragares, les Eclairs du tonnerre, les danseurs de la Côte-de-Beaupré, ensemble de huit orgues, les joyeux claviers, les petits nouveaux (en fauteuils roulants) Guy Rousseau, ses contes et sa parade de mode à l'ancienne et de nombreux autres invités.

M. Racine a précisé qu'il y aura de nombreux prix de présence et une démonstration de "fléché" qui fait partie du folklore québécois. Par cette manifestation populaire M. Racine espère faire revivre le folklore québécois et international à Beauport.

Enfin M. Racine a mentionné que le groupe les Tourbillons de Beauport avait été formé pour populariser le folklore international et québécois principalement par la danse, la recherche historique, pour former des professeurs, prendre la continuité et

posséder une meilleure qualité de l'enseignement du folklore, initier au groupe les enfants et les adultes par les activités de la troupe et surtout les initier au don de soi car on leur apprend à donner le meilleur d'eux-mêmes en préparant et en donnant bénévolement des spectacles.



Les membres du groupe les Ajhassons de Matha en France seront là le 17 août au festival folklorique de Beauport.



Le groupe folklorique les Tourbillons sera en quelque sorte l'hôte du festival de Beauport.

Survie en embarcation

Dans le but d'initier la population à la plus élémentaire sécurité en embarcation, la Croix-Rouge a mis sur pied un programme de démonstrations dont le premier jalon est la "Survie en embarcation".

De telles démonstrations auront lieu dans la ville de Beauport comme suit:

- Centre Montmorency, 11 août de 10h à 12h.
- Piscine Villeneuve, 11 août de 13h à 14h.
- Piscine Chevalier, 11 août de 14h30 à 16h.
- Piscine Courville, 12 août de 10h à 12h.
- Piscine Seigneurie, 12 août de 13h à 15h.
- Piscine Giffard, 13 août de 10h à 12h.
- Piscine Mgr-Robert, 13 août de 13h à 15h.

Québec-Téléphone veut une hausse

RIMOUSKI — La compagnie Québec-Téléphone vient de demander à la Régie des services publics du Québec l'autorisation de hausser ses tarifs résidentiels de 11.4 pour 100 en 1981, et de 8 pour 100 en 1982, des augmentations qui assureraient de revenus supplémentaires de \$18,4 millions au cours des deux prochaines années.

Selon la requête de Québec-Téléphone, une filiale de la société américaine General Telephone and Electronics, les clients commerciaux devront subir pour leur part une augmentation de 15.2 pour 100, en 1981 et de 8.6 pour 100 en 1982.

Au chapitre des frais interurbains, les majorations prévues seraient de 11.2 pour 100 en 1981 et de 4.3 pour 100 en 1982. De plus,

le tarif économique de 15 cents la minute qui s'applique aux appels composés par l'usager vers toute localité du Québec serait porté à 20 cents la minute aux périodes de nuit comme de fin de semaine, avec un seuil minimum de 30 cents au lieu de 25 cents par appel complet.

Le président de l'entreprise, M. Raymond Siros avait expliqué il y a quelques semaines "qu'à moins que les tarifs ne soient majorés, les frais d'exploitation de Québec-Téléphone croîtront plus rapidement que ses revenus, et ce malgré les efforts déployés par l'entreprise pour freiner ses dépenses et accroître son efficacité".

Ce phénomène est la conséquence des augmentations du coût de la main-d'oeuvre, de l'énergie, du matériel, des équipements.

DRAPERIES MONTREAL

SELECTION DE TISSUS A DRAPERIES ET COUVRE-LITS

1/2 PRIX

DOUBLES OU NON DOUBLES
CONFECTION GRATUITE
SUR TENTURES FAITES SUR MESURE
N'IMPORTE QUEL TISSU (sauf le velours)
GRANDEUR • PRIX

TISSUS A DRAPERIES Des centaines de motifs les plus populaires dans une gamme complète de couleurs. Acryliques, cotons, batistes, polyester et plusieurs autres! Prix: \$3.99 à \$29.99 verge. En vente maintenant de \$2.00 à \$29.99 verge! Magasinez tôt pour un meilleur choix!

COUVRE-LITS Une grande variété de patrons, tissus et couleurs! Tous à 1/2 prix! Prenez avantage de cette offre sensationnelle des MAINTENANT!

RABAIS DE 25%
SUR TOUTES LES TOILES DE FENETRES FAITES SUR MESURE, STORES VENITIENS BALI ET VERTIFLEX

RABAIS DE 25% A 39%
SUR LES TOILES DE FENETRES DE PREMIERE QUALITE

GRATUIT!
SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
529-9008

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE DE SALLE DE BAIN!

MAIL ST-ROCH
Québec - 529-9241

LES GALERIES
CHAGNON
Lévis - 833-4420

PLACE LAURIER
Ste-Foy - 653-4069

CENTRE D'ACHATS
FLEUR DE LYS
Québec - 529-0288



le patio MEUBLES D'EXTERIEUR INC.

vous offre
10 à 50%

sur tous les articles en démonstration à **Place Fleur de Lys** seulement **jeudi, vendredi et samedi**

Tout doit être vendu pour samedi

PLACE LEBOURGNEUF 623-1341

AUSSI: Maintenant dans le parc de stationnement de **PLACE FLEUR DE LYS** (Face à Steinberg)

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN A QUEBEC"

Maison Blanchette vendue à Cap-Rouge

par Denis ANGERS

L'avenir de l'historique maison Blanchette, sise dans la côte de Cap-Rouge, est à toutes fins utiles scellé: le vieil immeuble deviendra incessamment un centre culturel, la municipalité ayant accepté de s'en départir au profit du Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge Inc.

L'acte de cession, entériné lundi par le conseil municipal au terme de trois mois de tractations, prévoit que le mouvement d'animation local acquerra ladite maison en retour d'un paiement unique de \$47,985.35, à être versé comptant. Et ce, dès que la Commission municipale du Québec aura autorisé la vente de l'édifice centenaire, probablement d'ici à la fin de la semaine.

Telle que conclue, la vente soumet par ailleurs le nouveau propriétaire — une corporation sans but lucratif comptant quelque 1,000 so-

ciétaires — à trois conditions d'achat.

Dans un premier temps, le mouvement d'animation artistique s'engage à respecter le protocole liant depuis deux ans le ministère des Affaires culturelles du Québec à la municipalité, à propos de la préservation et de la mise en valeur du vieux Cap-Rouge.

De plus, la maison Blanchette ne pourra être utilisée par le mouvement qu'à des fins culturelles ou artistiques. Enfin, advenant que l'organisme veuille un jour s'en départir, il devra tout d'abord offrir l'immeuble aux autorités de la municipalité. Celles-ci pourront alors en reprendre pleine possession, au prix coûtant. Ce prix de revente inclura le coût de toutes les améliorations qui auront pu être apportées à la maison, en excluant toutefois celles défrayées par voie de subvention publique, tant d'origine gouvernementale que municipale.



Le Soleil, Jean Vallières

Seulement 389 citoyens de Beauport se sont présentés à l'hôtel de ville pour enregistrer leur opposition à l'emprunt de \$137,000 visant l'achat des rues et servitudes du parc de maisons mobiles Seigneuriale Inc.

Emprunt de \$137,000 à Beauport Le public appuie le maire Bédard

par Gérald OUELLET

Etant donné que seulement 389 contribuables sont venus à l'hôtel de ville de Beauport enregistrer leur désir de voir le règlement numéro 80-299 décrétant un emprunt de \$137,300 pour que la municipalité se porte acquéreur des servitudes du parc de maisons mobiles du secteur de Beauport et que le minimum de voix requis est de 500, l'approbation du public est donc acquise; lorsque le conseil aura reçu l'approbation de la Commission municipale de Québec, le règlement suivra son cours et prendra effet suivant la loi.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, au SOLEIL, le maire Marcel Bédard quelques minutes après la fermeture

du bureau d'enregistrement à l'hôtel de ville.

Le maire Bédard a remercié les citoyens qui ont assisté nombreux à l'assemblée régulière du conseil municipal lundi soir dernier. Lors de cette assemblée, le maire a expliqué dans tous les détails le règlement numéro 80-299 concernant l'achat du parc de maisons mobiles de la firme "Maison mobile Seigneuriale Inc."

Le maire a précisé qu'il a eu l'opportunité de répondre aux questions qui lui ont été posées par le public. "Je n'ai eu aucune difficulté à leur prouver, chiffres à l'appui, que cette transaction était toute à l'avantage des contribuables en général, compte tenu de la rentabilité exceptionnelle du projet," a-t-il dit. Il y a aussi que cette transaction était à

l'avantage des propriétaires de maisons mobiles compte tenu qu'ils paieront moins cher pour rester dans leur maison.

Quant au président du Parti municipal de Beauport (PMB) M. Michel Rivard, il a déclaré au SOLEIL qu'il n'avait pas reçu les bonnes réponses à ses questions de la part du maire Bédard et qu'il subsistait toujours un doute à son esprit, quant au bien fondé de l'acquisition des servitudes du parc de maisons mobiles du secteur de Beauport qui est la propriété de la firme "Maison mobile Seigneuriale Inc".

Par la même occasion, M. Rivard s'est dit satisfait des résultats obtenus et qu'il remercierait sincèrement les contribuables qui se sont donnés la peine de se déplacer pour venir

enregistrer leur opposition au projet de règlement d'emprunt portant le numéro 80-299. "D'ailleurs", dit-il, "ce n'est que le début. Le PMB aura d'autres occasions d'ici les prochaines élections municipales qui sont prévues pour le 2 novembre prochain".

Enfin, le président du Progrès civique de Beauport (PCB) M. Charles Lecours s'est déclaré satisfait des résultats. D'ailleurs M. Lecours, qui a étudié sérieusement le dossier, le trouve avantageux pour les propriétaires de maisons mobiles ainsi que pour la municipalité. Même s'il est satisfait, M. Lecours a précisé qu'il demandera la Commission municipale de Québec de vérifier particulièrement ce règlement quant à sa validité.

affaires urbaines



Sillery: projet de garderie rejeté

Le conseil municipal de Sillery a rejeté, lors de sa dernière rencontre, un projet d'aménagement au zonage de la ville qui aurait permis la conversion d'une villa centenaire, La Bagatelle, en une garderie pouvant accueillir quotidiennement 70 enfants. Adopté sur division par les membres du conseil, à l'issue d'une longue discussion, ce refus de la municipalité s'explique par les objections concertées d'un groupe de propriétaires du secteur parc Lemoine. Ces derniers craignent en effet que l'aménagement d'une telle garderie accroisse indûment la circulation automobile dans leur quartier. D'autre part, les membres du conseil devaient invoquer les aieles posés par le recours au référendum pour justifier leur rejet du projet. En vertu de la loi 125, les locataires habitant aux environs auraient alors eu le privilège de voter sur le projet de modification au zonage. Ce qui porterait à pas moins de 161 le nombre de signatures requises pour entreprendre le processus référendaire. Un nombre élevé qui risquait, selon l'interprétation du conseil, de priver de leur recours au référendum les propriétaires du parc Lemoine.

Québec: une séance capitale

Garanti aux citoyens par la récente loi 105 sur la démocratie municipale, le droit de question lors des assemblées du conseil sera prochainement réintroduit à Québec. Rendu obligatoire avant le 1er septembre, ce droit fera en effet l'objet d'une rencontre extraordinaire des édiles de la capitale, le lundi 18 août. Consacrée à "des règlements de régie des séances du conseil municipal", cette assemblée a pour but de permettre à l'administration municipale d'aligner ses procédures sur les exigences de la loi. Conséquemment, outre le droit de parole, on y reconnaîtra officiellement toute la batterie de mesures qui,

dans la loi 105, visent à ouvrir davantage les hôtels de ville et à favoriser l'information du contribuable. Restera ensuite à procéder au redécoupage de la carte électorale municipale, auquel est également astreinte l'administration de la ville. Ce redécoupage ainsi que la division de la ville en quartiers à échevin unique devrait avoir été complète d'ici à l'hiver.

Québec: le "Civic Day" célébré

Au Canada anglais, bureaux et entreprises ferment leurs portes tous les ans, le premier lundi d'août, à l'occasion d'une fête qui y remplace le congé bien québécois de la Saint-Jean-Baptiste: le "Civic Day". Cette tradition toute britannique aurait-elle été reprise par les autorités de la Vieille Capitale, comme pouvait le laisser supposer le fait que, lundi, tous les services de l'hôtel de ville affichaient "fermé"? Probablement pas. En fait, depuis maintenant trois ans, les employés municipaux de Québec bénéficient d'un jour de congé supplémentaire, justement le premier lundi d'août. Ce congé remplace celui jadis connu sous le nom de "congé de l'exposition provinciale", accordé par l'administration à la fin du mois. En hâtant de trois semaines l'attribution de ce repos généralisé, les autorités locales ont tout simplement voulu faire profiter leurs employés des belles journées de ce début de mois. Et non pas calquer les habitudes d'outre-Atlantique.

Sillery: consultation municipale

Les contribuables de Sillery sont conviés à une soirée de consultation organisée par l'administration de la ville, à propos d'une série d'amendements que cette dernière entend apporter au zonage local. Cette soirée aura lieu le 25 août prochain, à l'hôtel de ville, à compter de 19h30. Y seront discutés quatre projets d'amendements au règlement de zonage actuel, projets égaillés aux quatre coins de la ville.

LA CLINIQUE BELLEMARE

SPÉCIALITÉ VERRES DE CONTACT SOUPLES, RIGIDES

EDIFICE DU BOULEVARD
350, BOUL. CHAREST EST - QUÉBEC
529-9411

Pensée du jour

"Le mariage est la principale cause du divorce."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

LES FLORALIES

Un événement d'importance internationale qui se tiendra à MONTREAL du 17 mai au 1er septembre. Pour la première fois en AMÉRIQUE, c'est la rencontre des grandes traditions horticoles du monde.

Départs tous les samedis et dimanches du 17 mai au 31 août.

Départs additionnels les jours fériés suivants: 24 juin, 1er juillet et 1er septembre.

Prix \$20./pers.

Tarifs spéciaux pour enfants, personnes de l'âge d'or et groupes spéciaux. Transport en autocar.

VOYAGES PARADIS
Place Tanguay Carrefour
Lévis Charlevoix
833-6823 / 627-0911

Voyageur

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.

...vous offrent leurs services!

- Traitement chimique contre les insectes et les maladies.
- Entretien et abattage
- Evaluation gratuite.

91, Dorchester sud, #4296
Québec, 61K 575









Peinture d'intérieur de qualité Venus

Latex satiné, latex semi-brillant et alkyde semi-brillant offerts à...

1/2 PRIX

<p>Latex satiné pour l'intérieur</p> <p>Fini peu brillant qui s'applique facilement et sèche rapidement. Une seule application couvre très bien la plupart des couleurs. Choix de couleurs sur demande.</p> <p>Prix courant Woolco, le gallon: 22.99 Prix spécial Woolco, le gallon:</p> <h2>11⁴⁹</h2>	<p>Latex semi-brillant</p> <p>Un fini résistant et lavable qui sèche rapidement, ne dégageant que peu d'odeur. Pinceaux et accessoires se lavent à l'eau savonneuse.</p> <p>Blanc et couleurs sur demande.</p> <p>Prix courant Woolco, le gallon: 25.99 Prix spécial Woolco, le gallon:</p> <h2>12⁹⁹</h2>	<p>Alkyde semi-brillant</p> <p>Fini à base d'huile, très durable idéal pour les endroits passants qui doivent être lavés souvent tels que la cuisine, la salle de bains, etc.</p> <p>Prix courant Woolco, le gallon: 26.99 Prix spécial Woolco, le gallon:</p> <h2>13⁴⁹</h2>
--	---	--



Rabais de 40%

sur papiers peints de qualité

Choix de plusieurs genres de papiers peints dont des papiers préencollés, recouverts de vinyle et facilement pelables. En rouleau double vendu en rouleau simple. (35 pi").

Prix en vigueur jusqu'au lundi 11 août ou jusqu'à épuisement des stocks en solde.



GALERIES STE-ANNE
2960, boul. Ste-Anne, Giffard

GALERIES CHAGNON
Rond-point de Lévis

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI, de 9h à 18h. JEUDI et VENDREDI, de 9h à 21h. SAMEDI, de 9h à 17h.

Les dents de l'aide sociale

Afin de mieux contrôler leurs dépenses pendant un cycle d'austérité, de compressions budgétaires et aussi de limites à ne pas dépasser quant à la capacité de payer des contribuables, les gouvernements fédéral et du Québec semblent se livrer à une guerre d'usure avec les chômeurs et les assistés sociaux vis-à-vis desquels ils se montrent outrancièrement tatillons.

Depuis plusieurs mois déjà les regroupements de sans travail dénoncent les atteintes au "droit" galvaudé à l'assurance-chômage et à l'aide sociale et cette propension un peu draconienne qu'ont les gouvernements à mettre au pas ceux et celles qui vivent aux frais de la Reine ou de la Princesse. D'ordinaire, la population active trouve peu à redire sur la répression du parasitisme. Mais encore faut-il que cette répression ne dépasse pas les bornes de la stupidité.

En fin de semaine dernière, par exemple, 35.800 bénéficiaires de l'aide sociale du Québec recevaient leur chèque mensuel amputé de \$25 ou de \$10, par suite d'une offensive immédiate du Trésor public visant à récupérer sans avertissement et sans consultation, une partie des \$80 millions versés en trop par le Québec depuis parfois plusieurs années.

On imagine bien la stupeur ou la rage de bénéficiaires ayant du mal à joindre les deux bouts de se voir ainsi assimilés à de vulgaires

fraudeurs comme si cela n'était pas suffisamment humiliant de subir la tutelle de l'État quand, d'aventure, on n'a pas d'autre recours pour sa propre survie et celle de sa famille.

Les bénéficiaires venaient pourtant d'apprendre eux aussi la hausse incessante et substantielle de la farine et des produits laitiers alors que l'indice mensuel des prix des aliments consommés à la maison a grimpé de 12 pour 100 depuis un an. La Commission des affaires sociales et de la famille statuait déjà, en 1979, que l'alimentation accapare la moitié des revenus des assistés sociaux. Sans oublier que ceux-ci ne peuvent tout de même pas dormir sous les ponts de la rivière Saint-Charles...

Les technocrates des Affaires sociales s'affichent donc plus remarquables en chiffres qu'en psychologie. Mais à leur décharge, ils n'appliquent que l'esprit et la lettre du discours sur le budget 1980-81 du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, selon qui Québec doit montrer "la même vigueur" qu'Ottawa "dans un domaine où le souci de l'humain n'est pas un motif suffisant pour accepter n'importe quel abus..." Le résultat du contrôle serré des listes d'assistés sociaux, selon le grand argentier québécois, "pourra être plus ou moins élevé dépendant de l'énergie qui sera déployée par l'administration dans la mise en place et la surveillance".

Au strict plan de la démocratie, le gouvernement Lévesque a une fois de plus abandonné sa transparence, profitant de la dispersion estivale pour affiner son décret et son mutisme publicitaire sur des coupures qu'en période sessionnelle, l'opposition aurait sans doute questionné avec insistance. La stratégie ministérielle s'inscrit bien sûr dans une offensive plus vaste, mais encore imperceptible, incluant l'indexation des pensions alimentaires, le 1er août, et la mise en oeuvre, à l'automne, de différents programmes d'incitation au travail à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale.

C'est moins l'objectif de ces programmes que la manière par laquelle on les mettra en vigueur qui inquiète et dont les ministériels devraient s'ouvrir davantage de préférence avant les... prochaines élections provinciales. Le gouvernement, en effet, est en terrain solide quand il veut freiner l'augmentation de 50 pour 100 en cinq ans de l'aide sociale qui frise désormais le milliard.

Dans un bulletin interne aux Affaires sociales, le sous-ministre et sabbatier par excellence, M. Jean-Luc Deschênes, affirmait, en avril, que la cible première serait les assistés sociaux aptes au travail qui constituent 80 pour 100 de la clientèle des bénéficiaires et qui monopolisent la majorité des nouvelles demandes d'aide. M. Deschênes

jugeait à juste titre "inadmissible" que ces gens n'aient pas à faire la preuve qu'ils se cherchent effectivement du travail.

La thèse gouvernementale recoupe d'ailleurs plusieurs études des plus fouillées arguant que les prestations d'aide sociale n'incitent pas les Québécois à faible revenu à travailler. Malgré des mesures sociales plus généreuses des gouvernements et une augmentation du revenu des Québécois, l'écart entre les riches et les pauvres demeura inchangé pendant la décennie 70. Et comment, par ailleurs, ne pas remettre en question certaines allocations universelles profitant aux plus nantis qui n'en ont nul besoin?

Au cours d'une entrevue récente qu'il accordait à notre journal, l'économiste Gilles Beaulieu, l'un des meilleurs spécialistes des questions sociales, soutenait que le Québec bénéficie d'une conjoncture favorable pour une restructuration globale de la sécurité du revenu, une politique boiteuse, dit-il, s'avérant plus coûteuse qu'une mauvaise politique économique.

Selon M. Beaulieu, il importe au préalable d'y mettre les formes! Or au chapitre des coupures récentes de l'aide sociale, le gouvernement a grossièrement négligé cette mise en garde. Si des élections avaient lieu demain, il s'en mordrait les pouces.

Jacques DUMAIS

Au pied de la lettre

Affranchi et ne manquant pas d'adresse, M. André Ouellet vient de dévoiler un autre complot séparatiste. Quel scandale: le gouvernement du Québec ne fait pas assez de publicité à la participation d'Ottawa dans les programmes de financement des équipements communautaires.

"Le gouvernement du Québec est un gouvernement séparatiste qui ne désire pas montrer aux Québécois que le système fédéral fonctionne adéquatement", vitupère le ministre des Postes, la voix timbrée.

Pensez-vous que le ministre a fait appel à ses propres facteurs pour vilipender les méchants séparatistes qui régissent à Québec? Non pas, il savait bien, le pauvre, que son pli prendrait une semaine ou deux à se rendre au siège du gouvernement sécessionniste qui ne le prendrait pas au pied de la lettre. Il convoque donc la presse outaouaise, la met au parfum, puis saute dans un avion et vient sermonner l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales. Maniant habilement la carotte et le bâton, M. Ouellet remet par la même occasion à M. Richard Guay un chèque de \$36 millions.

A le voir faire le saut entre les deux capitales, on se demande pourquoi M. Ouellet se plaint de la discrétion de Québec. Avec un publicitaire tel que le valeureux député de Papineau, Ottawa démontre que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Avec panache et brio, en plus, comme il sied au p'tit gars de Saint-Pascal de Kamouraska.

L'honorable ministre n'en est pas à son premier tampon. En digne émule de Réal Caouette, il a vertement dénoncé ces séparatistes, ces séditions, journalistes et artistes "bourrés d'argent par Radio-Canada" et qui, en d'autres pays, seraient battus, jetés en prison ou pire encore.

L'organisateur en chef du Parti libéral fédéral a oublié le post scriptum. Qu'arrive-t-il à son projet de faire de la poste royale une société de la Couronne efficace et rentable? Il aurait pu lui confier son pli plein de reproches et de menaces.

Il serait peut-être passé comme une lettre à la poste, sans retour à l'expéditeur!

Gilles LESAGE



Un héros

Un héros militaire est mort. Le général de brigade Paul Triquet, seul membre du célèbre Royal 22^e Régiment à recevoir de son vivant la Croix Victoria, la plus prestigieuse médaille que la Grande-Bretagne réserve aux plus vaillants combattants qui s'illustrèrent dans la défense de ses causes, fut un soldat dont la carrière s'est déroulée dans la meilleure tradition commune à toutes les armées du monde.

Trompant le destin, il a survécu à l'exploit de Casa Berardi, forteresse de l'armée allemande, sur le sol du sud de l'Italie, durant la guerre 1939-45. Le récit de ces journées de combat dépasse en suspense tout ce que le cinéma a pu inventer.

Il y a des personnages qui deviennent des héros sur les champs de bataille. Il y en a d'autres qui le deviennent en temps de paix sur le front intérieur dans des luttes politiques, par exemple. A chacun son combat.

Sur les registres, on inscrit 70 ans de vie au héros Triquet. Mais les Québécois, d'abord, n'oublieront pas de sitôt cet homme qui, par sa conduite et son courage, s'érige en exemple à nous tous, peu importe notre idéologie. Inclinez-vous. Noblesse oblige. Souvenir aussi.

Maréchal FRANCOEUR

lettre

Le PQ doit mettre l'accent sur la souveraineté

par Louis O'NEILL
député de Chauveau

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que le programme du PQ propose comme objectif global de réaliser l'indépendance ou la souveraineté du Québec dans un cadre d'association économique avec le Canada. C'est cet objectif qui a motivé depuis douze ans les militants les plus actifs, les plus constants, les plus dynamiques et les plus efficaces.

La conjoncture politique oblige d'une certaine façon le gouvernement à discuter avec le pouvoir fédéral d'une éventuelle réforme du régime actuel; mais elle ne commande pas que le Parti modifie son programme. Le compromis temporaire auquel consent le gouvernement n'oblige pas le Parti à dévier de son objectif politique premier. Au contraire, la mission du Parti devrait plutôt consister à établir les paramètres au-delà desquels la démarche gouvernementale risquerait de sombrer dans la contradiction et l'incohérence. Ce qui serait le cas par exemple si, dans les discussions qui ont cours, le gouvernement actuel se montrait moins exigeant que ceux qui l'ont précédé à la tête du Québec.

Vu la nature de la campagne référendaire menée par nos adversaires, il est permis de déduire que ceux qui, en

dépôt de la propagande contre le OUI, ont appuyé le gouvernement, ont élargi la base d'appui au projet de souveraineté-association, laquelle atteint donc maintenant 40 pour 100 des citoyens (50 pour 100 des francophones). Or la pierre d'angle de ce projet, c'est la souveraineté politique.

Dans le débat actuel, le principe de l'association économique va de soi et ne fait pas ainsi dire de doute pour personne. Tout pays développé vit en association économique d'une sorte ou de l'autre avec d'autres pays. C'est une affaire de bon sens, et il fait peu de doute que les porte-parole du Canada anglais, notwithstanding les déclarations officielles de refus, en arriveront à accepter cette solution commandée par des impératifs économiques évidents.

Le noeud du problème, ce n'est pas l'association économique, c'est la souveraineté politique, envisagée comme la clé d'un développement normal pour la collectivité québécoise. Les Québécois ont à choisir entre la souveraineté politique et la minorisation permanente, porte ouverte sur un statut de deuxième classe et sur l'assimilation par étapes.

Le trait d'union entre la souveraineté et l'association, sur lequel on insiste beaucoup depuis une déclaration du pre-

mier ministre, le 10 octobre 1979, ne change en rien le sens des mots et la nature des choses. La souveraineté politique ne change pas de nature, selon qu'on lui accole ou non le mot association. De toute façon, parler d'association d'égal à égal, c'est implicitement faire appel au concept de souveraineté, car seuls les peuples souverains traitent d'égal à égal. C'est la souveraineté politique qui donne à la démarche actuelle du Parti québécois sa signification fondamentale. Comme le rappelle le chapitre II des objectifs généraux (section I du programme), l'indépendance ou la souveraineté trace la trajectoire que suit le projet concret de souveraineté-association. Les concepts d'indépendance ou de souveraineté identifient la trame de fond; le projet de souveraineté-association circonscrit le compromis historique soumis à l'approbation de la population.

Que l'on vise à réaliser certains objectifs simultanément ne change pas la nature de ces objectifs. L'intention d'une réalisation simultanée ne crée pas une égalité ou une identité de nature. Vouloir en même temps la souveraineté et l'association n'implique pas que les deux soient sur le même pied. Il pourrait même arriver qu'une conjoncture politique nouvelle suggère de promouvoir l'un des objectifs

avant que l'autre ne soit apparemment réalisable. S'il devenait évident, par exemple, que le Canada anglais ne veuille traiter d'association qu'à partir du moment où le Québec aura affirmé sa souveraineté, l'efficacité politique commanderait alors de mettre en relief de façon particulière l'objectif de la souveraineté politique.

Quelle que soit l'insistance que l'on se plaise à mettre sur l'idée d'association, il demeure donc que la pierre d'angle du projet actuel du Parti québécois demeure la souveraineté politique (ou l'indépendance), en tant que condition du développement collectif des Québécois.

L'association apparaît comme une condition accessoire majeure pouvant consolider le succès du projet québécois de souveraineté politique. Mais elle demeure par nature une condition accessoire. Elle ne modifie pas intrinsèquement la nature de la souveraineté recherchée, pas plus que l'enrobage au chocolat fait qu'un biscuit cesse d'être un biscuit.

L'association peut prendre forme selon des modalités qui ne correspondent pas nécessairement au scénario détaillé que contient le livre blanc. Car en politique, il arrive que l'évolution des événements oblige à réviser les scénarios et les anticipations.

Une insistance excessive sur l'association peut engendrer des retombées négatives. Certains y verront peut-être un manque de conviction chez les partisans de la souveraineté politique; ils prétendront y déceler la preuve que les souverainistes ont peur de parler de l'idéal qui les motive, ce qui entraîne une dévaluation de l'idée de souveraineté. D'autre part, une telle insistance provoque chez beaucoup d'indépendantistes de la frustration et de l'agacement, car ils ont alors l'impression qu'on veut cacher comme une faille ce qui est, à leurs yeux, une valeur première pour laquelle ils se sont engagés dans le combat politique et à laquelle ils consacrent, en maints cas, le meilleur de leurs énergies.

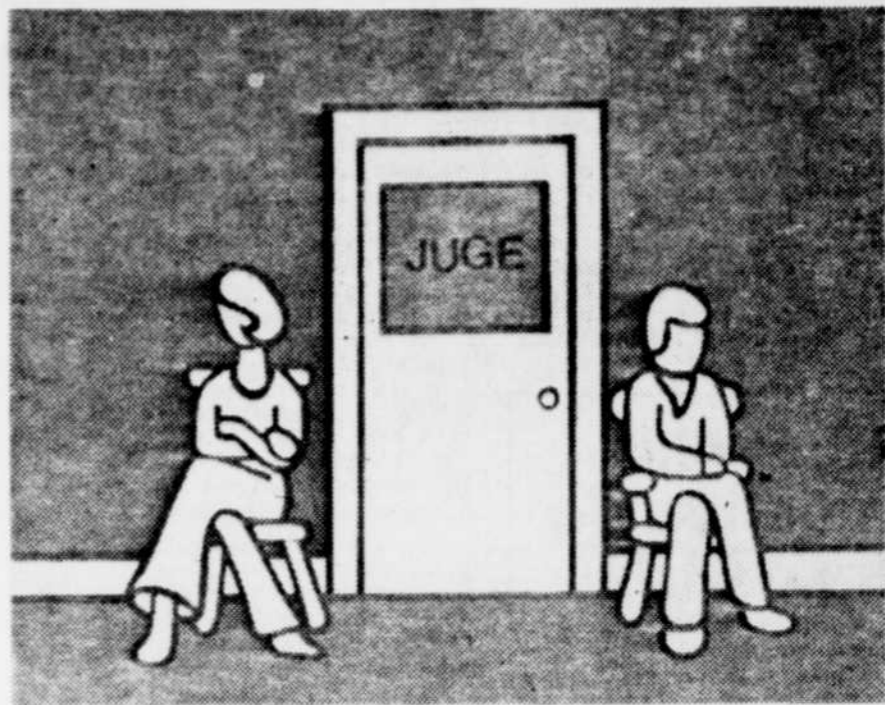
Tandis que le gouvernement s'affaire autour d'une réforme constitutionnelle aléatoire et sans doute illusoire, il importe que le Parti québécois mette l'accent sur la souveraineté politique, en tant que valeur prioritaire et seule véritable solution à la crise que traversent le Québec et le Canada. Il s'agit tout simplement d'intensifier le travail amorcé il y a plus de douze ans à l'intérieur du Parti et qui fut un peu négligé au profit de tâches urgentes d'organisation et d'administration. On entend dire parfois

que l'idée d'indépendance ou de souveraineté plafonne. En vérité, elle plafonne là où on cesse d'en parler et de la promouvoir.

Ce travail d'information et de conscientisation sera rendu plus facile si, mettant de côté certaines prudences explicables par des conjonctures particulières, on s'applique désormais à bien appeler les choses par leur nom. Ainsi, il faut souligner que la souveraineté politique est la pierre d'assise de la nouvelle entente d'égal à égal, ce que d'ailleurs la question référendaire affirmait clairement.

Selon la même optique, il importe que les militants se sentent à l'aise d'utiliser les mots d'indépendance et de souveraineté, mots qui ont l'avantage de bien dire les choses et aussi d'exercer un attrait puissant sur tous les Québécois qui, à des degrés divers, rêvent d'autonomie et de pays retrouvé. Ce serait malheureux que des mots chargés d'un pouvoir évocateur considérable soient mis en veilleuse parce que des adversaires en ont déformé la signification à la fois très riche et positive. Ce qu'ils ont pu faire avec d'autant plus de facilité que leurs auditeurs avaient parfois l'impression que ces mots semblaient gêner certains porte-parole du mouvement souverainiste.

En fin de session, l'Assemblée nationale adoptait la loi 183 assurant, entre autres mesures, l'indexation automatique des pensions alimentaires obtenues par jugement avant le 1er août 1980. Le législateur a invoqué des points de droit pour justifier son refus de rendre rétroactifs les effets de cette loi. Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) rejette cet argument et accuse le ministère de la Justice de fourvoyer le public. Nous publions intégralement le texte du RAIF, rendu public hier.



Le RAIF conteste la loi 183 Pour éviter 50,000 procès...

par le Réseau d'action et d'information pour les femmes

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) estime que le ministère de la Justice se fourvoie et trompe le public quand il excuse la discrimination de sa loi 183 envers les femmes divorcées avant le 1er août 1980, qui ne pourront bénéficier de l'indexation automatique, par ces mots: "On ne peut pas modifier un jugement déjà rendu sans procéder par requête".

Le gouvernement a maintes fois donné la preuve que, lorsqu'il le voulait, il passait les lois qu'il désirait sans s'embarasser de points de droit. Ne l'a-t-il pas fait pour la loi sur le rachat des rentes des ex-religieux ou, malgré les réticences des juristes, et, cédant aux pressions des ex-religieux, il a rendu la loi rétroactive pour ne pas défavoriser un groupe d'ex-religieux par rapport à un autre, sous prétexte de reconnaissance envers le dévouement de ces religieux pour nos enfants? Malheureusement, cette reconnaissance ne semble pas devoir s'étendre jusqu'aux mères de famille qui sont dans le trouble justement à cause des enfants.

L'excuse juridique du ministère pour exclure les femmes divorcées avant le 1er août de l'indexation automatique, est contredite par le droit, les faits, le sens commun, la justice et les juristes.

Contredite par le droit lui-même et la logique. En effet, l'indexation de la rente familiale et son corollaire, la revalorisation de la rente au taux courant — l'un n'allant pas sans l'autre, comme on le voit pour les salaires — n'a pas du tout pour effet de "modifier" le jugement initial, comme le prétend le ministère, entraînant un procès, mais bien au contraire, de garder au montant décrété par le juge la valeur qu'il voulait lui donner et, en le revalorisant, rendre possible le respect du jugement, intégralement. C'est le statu quo qui infirme le jugement.

Il n'y a nullement modification des besoins de la créancière ici. Ceux-ci demeurent les mêmes. C'est l'argent seul qui a bougé. Il ne s'agit donc que d'une simple opération comptable destinée uniquement à relever le dollar déprécié par le temps pour corriger la situation. Les compétences d'un juge ne sont nullement requises, ce domaine n'étant pas le sien. C'est par une loi qu'on peut le plus facilement y arriver. Cette solution est juste pour toutes et chacun puisque les statistiques démontrent que les revenus des débiteurs ont non seulement suivi l'inflation, mais ont même, pendant plusieurs années, dépassé jusqu'à 25% le taux d'inflation!

L'exclusion des personnes divorcées avant le 1er août 1980 ne s'explique donc absolument pas, surtout que les débiteurs qui ne pourraient payer cette hausse ont la possibilité d'aller en révision. Les hommes politiques et conseillers qui ont fait un choix de modalités aussi injustifié et insensé auraient-ils été pris dans un conflit d'intérêt, par solidarité ou autre, plusieurs d'entre eux étant des débiteurs?

Excuse contredite dans les faits, puisque l'inflation ne frappe pas isolément, mais est un phénomène qui fait désormais partie d'un contexte économique auquel personne n'échappe, rendant ainsi les jugements individuels frivoles et non avens, entraînant mille maux.

Excuse contredite aussi par le sens commun et la justice puisque la requête individuelle en justice est le pire des moyens pour rendre au jugement sa valeur initiale, le moyen le plus onéreux, le plus douloureux, le plus compliqué tant pour le débiteur, la créancière que pour l'État

lui-même aboutissant finalement au même résultat que si on avait procédé par une indexation et une revalorisation légales, mais à des coûts exorbitants. Nombre de femmes ne voudront pas prendre ce moyen. Elles seront donc gravement lésées, de même que leurs enfants, surtout que l'inflation des biens essentiels, nourriture en tête, atteint aujourd'hui des sommets astronomiques. La cruauté et l'inconscience du ministère sont incompréhensibles.

L'excuse du ministère est contredite par des juristes reconnus dont une juriste du ministère de la Justice dans une étude sur l'indexation des pensions alimentaires, publiée à titre personnel, dans un Cahier de droit de l'université Laval (vol. 19, no 3). Elle y condamne justement la requête en révision comme solution pour obtenir l'indexation des pensions déjà accordées comme de celles à venir: — "en plus de faire supporter à la partie déjà désavantagée, soit le créancier, le risque d'inflation et de lui imposer l'initiative du recours, l'utilisation de ce mécanisme suppose une procédure relativement compliquée, qui est source de délais et de frais (du fait de la mise en branle de l'appareil judiciaire) dont s'accommode mal un individu dans le besoin". La Commission des services juridiques abondait dans le même sens dans son rapport de 1974.

La solution proposée dans l'étude est une indexation automatique et une revalorisation légales de toutes les pensions alimentaires car "cette solution ne requiert aucun débourse d'argent et permet d'ailleurs de réaliser des économies" (Aide juridique, etc.). L'étude reconnaît le principe de la revalorisation (réajustement du montant des pensions alimentai-

res à la valeur actuelle de l'argent, aspect laissé dans les limbes par le projet de loi 183.

"Un texte législatif contenant une disposition dont l'objet serait de majorer le montant de la pension alimentaire d'un pourcentage déterminé, variant suivant la date où l'ordonnance a été rendue aurait pour effet de contrer la perte de valeur engendrée par l'écoulement du temps en période inflationniste.

Nous en retrouvons l'exemple dans le régime des rentes allouées suite à des accidents du travail où l'on a procédé à une première revalorisation en 1964, suivie d'une deuxième en 1967, pour finalement aboutir à l'adoption d'un système d'indexation en 1969.

Au Québec, il ne s'agit pas d'un cas isolé: le professeur Maurice Tancelin note d'autres exemples où l'on a d'abord procédé à des revalorisations avant d'adopter un système d'indexation.

En France, le législateur est intervenu à plusieurs reprises pour revaloriser les pensions alimentaires en majorant le taux des pensions fixé par les tribunaux.

Le professeur Tancelin présente ce mécanisme comme une étape précédant l'instauration du système d'indexation...

Il faut noter ici la différence de comportement des législateurs québécois et français, ces derniers ayant exceptionnellement permis la revalorisation des montants de pension alimentaire alors qu'ils l'interdisaient dans les autres domaines, différence d'autant plus frappante qu'ils sont de même souche juridique. C'est que la France a une politique familiale, le Québec non, le gouvernement étant par surcroît, d'une misogynie légendaire. Ici, ce sont

les revendications des religieux, des homosexuels, des PME, des ministres, des députés et des hauts fonctionnaires qui ont droit à la sollicitude première du gouvernement.

Cette loi va pourtant à l'encontre du programme du Parti québécois qui devait mettre en oeuvre, en priorité, les points qui s'adressaient aux plus démunis, dit le premier ministre dans son discours inaugural. L'indexation automatique des versements familiaux actuels et à venir est de ceux-là, clairement inscrit dans un article. De plus, la loi 183 va à l'encontre d'une autre promesse du ministre de la Justice, celle de déjudiciariser le droit familial. Déjudiciariser ne veut-il pas dire éliminer les procès?...

La population réclame aussi l'indexation automatique pour celles qui reçoivent déjà des mesures compensatoires. Une pétition que le RAIF a fait signer à cet effet l'a amplement prouvé ainsi que la réaction actuelle des gens qui sont outrés et incrédules devant la discrimination faite aux femmes les plus durement touchées par l'inflation, celles qui ont divorcé avant le 1er août 1980.

Mauvais calcul d'ailleurs que ces modalités d'indexation et de revalorisation pour un gouvernement qui desire réduire les dépenses, car les conséquences de cette loi mal foutue sont diverses et nombreuses: frais de cour, frais d'aide juridique, frais légaux exorbitants tant pour les débiteurs que pour les créanciers, la loi étant pleine de trous, frais d'aide sociale pour les femmes qui ne voudront pas du traumatisme d'une demande d'indexation en cour ou de réactions de l'ex-conjoint, coûts sociaux à longue portée des conflits familiaux engendrés par un nouveau

procès provoquant angoisse et dépression chez plusieurs créancières, coûts de santé chez les enfants dont la mère ne peut faire face ni à l'inflation, ni à un procès, la nourriture étant la dépense la plus compressible, sous-alimentant les enfants.

Cette loi va en outre contre l'obligation que la Charte des droits de la personne fait au gouvernement de ne pas passer de lois discriminatoires, à moins d'indiquer qu'elle va à l'encontre de la Charte, ce que n'a pas dit la loi 183. Or, les discriminations sont nombreuses dans cette loi:

— discrimination entre les groupes de divorcées à l'intérieur d'un même type de situations:

— discrimination avec d'autres groupes de la société qui vivent une même situation, au niveau des principes: travailleurs(seuses), rentières(ères), assistées socia(ales), accidentés(es) (du travail, de l'automobile, etc.) où la revalorisation automatique est de règle, mais on la refuse aux travailleuses familiales accidentées que sont les mères divorcées;

— discrimination dans l'évaluation d'un travail de même nature: le dévouement des ex-religieux pour les enfants vs le dévouement des mères de famille pour ces mêmes enfants;

— discrimination dans les modalités qui seront appliquées aux deux catégories de divorcées: indexation obligatoire bénéficiant aux personnes divorcées/séparées après le 1er août vs indexation discrétionnaire laissée au bon plaisir du juge pour celles divorcées avant le 1er août, les plus mal prises;

— discrimination entre les époux: hausse des revenus des débiteurs vs fixation des revenus des créancières antérieures au 1er août 1980, portant ainsi atteinte à deux articles de la Charte, l'article 47 et l'article 10 qui assurent l'égalité des époux et des sexes.

La loi ne se conforme donc pas au droit actuel. Si elle devait demeurer telle quelle, le RAIF déposera une plainte à la Commission des droits de la personne.

Le bilan du gouvernement envers les femmes est si négatif qu'il pourrait du moins faire en sorte que, lorsqu'il se décide à passer une loi en leur faveur, les femmes puissent s'en servir, ce qui n'est pas le cas de la loi 183 parce qu'elle est anti-familiale et anti-sociale ayant été rédigée avec des modalités qui la rendent impropre à la consommation.

A quoi sert donc d'envoyer des représentantes du Québec à la conférence mondiale des femmes à Copenhague pour discuter du sort des femmes du Tiers-Monde si le gouvernement ici même se charge lui-même de léser inexplicablement ce quart-monde des femmes vivant de pensions alimentaires?

Le RAIF demande au gouvernement, certain que la population l'appuie dans sa démarche, que dès la reprise de la session ou en session extraordinaire s'il doit y avoir des élections hâtives, un amendement à la loi soit apporté d'urgence pour que toutes les femmes divorcées avant et après le 1er août 1980 puissent bénéficier également de l'indexation automatique, et de la revalorisation inséparable de l'indexation, sans avoir à passer par un procès individuel, la seule exception à cette règle étant lorsque l'ex-conjoint aura pu prouver, sans fraude, qu'il ne peut payer le montant revalorisé et indexé. Les exceptions seront à peu près inexistantes, la moyenne des versements à des créancières familiales se situant à environ \$316 par mois, c'est-à-dire bien en dessous de la moyenne de revenus des travailleurs hommes.

Ainsi, une possibilité de plus de 50,000 procès sera évitée aux cours de justice et aux familles déjà blessées par des procédures moyenâgeuses.



LA PAGE DES LECTEURS

Le malade mental a moins de droits qu'un criminel

Monsieur Louis O'Neil
Député de Chauveau
Neufchâtel, G2B 3K4

Étant sensibilisé à la cause des "malades mentaux" et tout particulièrement aux abus dont ils sont parfois victimes (tel que l'internement forcé, les traitements de chocs et l'administration

inconsidérée de drogues fortes) et qui sont dus en grande partie à la protection inefficace offerte par la loi existante, j'aimerais porter à votre attention, si ce n'est déjà fait, les recommandations présentées en 1978 par la Commission des droits de la personne.

A mon avis, lesdites recommandations me semblent tout à fait réalistes et réalisables et assureraient une protection efficace à ceux qui s'exposent à voir leur vie, leur liberté, leur santé et leur réputation agressées à cause d'une erreur ou d'une injustice.

Sans vouloir généraliser ni paraître alarmiste (car ces situations en sont d'extrêmes), il n'en demeure pas moins que l'on puisse ruiner des vies à cause de cette loi inefficace et dépassée.

Alors que l'on permet, en droit criminel, à un accusé de se défendre (quelle que soit l'évidence de son crime), il serait conséquent d'accorder à celui dont on met en doute la santé mentale, le droit d'être représenté par un avocat et de différer sa cause devant un

tribunal impartial (composé de spécialistes en médecine, en matières légales, psychologiques et autres) au lieu de le laisser à l'arbitraire et au "verdict" non officiel d'un psychiatre ou d'une clique de ceux-ci.

Ayant pu examiner de près le milieu psychiatrique pour y avoir travaillé lorsque j'étais étudiant, je n'ai pu constater la désolation, le désespoir et l'aliénation qui va grandissant à mesure que se prolonge l'internement d'une personne. Loin d'être des lieux de thérapie, ces institutions ne sont pour moi que des parkings ou des entrepôts où l'on "stocke" les dangereux et les mal nantis parce qu'on ne sait quoi en faire. Ne permettons pas en plus que l'on y intègre les "génants" (politiques ou sociaux) dont on entend souvent des échos des pays communistes ou fascistes.

La manipulation de la santé mentale est une arme subtile et subversive, tout aussi dangereuse que les canons.

Louis Deschênes
Citoyen de Chauveau

Une belle initiative de la CTCUQ

La Commission de transport de la communauté urbaine de Québec

L'inauguration de vos services "express" reliant des banlieues au centre-ville de Québec ou de Ste-Foy mérite d'être soulignée. C'est à titre d'usager du tracé Orsainville-Ste-Foy que je vous félicite publiquement. Je couvre ainsi les 10 milles qui séparent mon domicile de mon bureau dans un temps de 35 minutes et cela comprend une correspondance.

D'autres villes canadiennes offrent depuis quelques années un service de ce genre et les citoyens de Québec devraient être fiers de voir leur communauté urbaine commencer à se doter d'un système de transport en commun mieux adapté aux exigences nouvelles de 1980. En effet, même si aucun système de transport en commun est rentable financièrement, c'est en contribuant à améliorer la qualité de la vie du Québécois qu'un tel système va se révéler un véritable investissement à long terme. Cette hausse de la qualité de la vie se mesure par la réduction du parc automobile qui sert à se rendre au travail quotidiennement, la baisse de l'indice de pollution atmosphérique, la baisse des risques d'accidents et des coûts sociaux inhérents aux accidents, l'augmentation de l'espace utilisable et espérans-le, la diminution du stress associé à la conduite en circulation dense etc.

J'ose espérer que les signes encourageants qui pointent à l'horizon seront suivis d'une volonté constante d'améliorer la qualité du service d'autobus en redessinant les parcours, en augmentant le nombre de véhicules, en multipliant les couloirs spéciaux, en synchronisant les types de services (réguliers, PVA et express), en maintenant une tarification raisonnable et en favorisant de saines relations de travail.

Je termine avec deux petites suggestions:

- 1 — tenter de réduire les arrêts inutiles des autobus express en les identifiant clairement, v.g. "Express 230, Orsainville-Ste-Foy".
- 2 — avant la rentrée des classes, mener une campagne publicitaire afin de faire connaître aux gens de Québec les avantages du transport en commun.

Gaëtan O. Pilon
Orsainville

Des péquistes indésirables

Selon Michel Légraré, le premier objectif d'un gouvernement serait de se débarrasser de tous les indésirables. Cependant cet individu ne nous dévoile pas qui fait partie de cette classe. Est-ce que ce sont les sans-instruction (comme moi, donc chers lecteurs, oubliez les fautes d'orthographe, de style ou autres), les personnes âgées, les assistés sociaux, les malades et les Yvette?

Et dans les écrits de Luc Cloutier et Lucien Thibault, on y trouve ces mêmes propos haineux et méprisants à l'endroit de tous ceux qui ont voté NON et qu'on désigne sous le nom de "peureux". Nous avons à la mémoire, nous, avec quelle grande frayeur les Juifs appréhendaient l'arrivée du régime nazi en Allemagne. Et il s'est avéré que leur peur était justifiée puisque plus de six millions d'entre eux ont été exterminés par ce régime. Nous avons donc raison, nous les peureux, de craindre le sort qui nous serait réservé, s'il fallait qu'un jour le Québec devienne séparé du reste du Canada et soit dirigé par une bande de fanatiques de votre espèce.

Dites-nous donc Michel Légraré de quelle manière voudriez-vous qu'on se débarrasse de nous? Par des purges à la Hitler? Ou en expédiant dans des camps de concentration tous ceux qui ne porteraient pas au bras le drapeau québécois à la façon de la croix gammée nazie. Les péquistes ont tellement fanatisé le fleur de lys que ce drapeau, qui aurait dû rester l'emblème national de toute la population québécoise, a été rabaisé à un torchon de parti, du parti péquiste qui l'a employé à toutes les sauces et en a fait un usage abusif.

Messieurs Légraré, Cloutier et Thibault, vous ne semblez pas avoir digéré votre échec lors du

référendum. Pourtant vous avez bien subi une écrasante défaite, 85 comtés sur 110, malgré une question piégée. Avez-vous pensé que votre déconfiture aurait été totale, 110 sur 110, si la question posée avait été honnête. Cessez donc de rêver, il n'y a pas 15 pour 100 de vrais indépendantistes au Québec. Et savez-vous, messieurs, que ce sont des indésirables comme nous, des travailleurs manuels au salaire en bas de la manne, qui ont payé avec nos impôts vos bourses d'étude et vos frais de scolarité. Bien plus, on ne s'objecterait nullement à une augmentation de 2 pour 100 de nos impôts si, avec cet argent, votre gouvernement péquiste vous fournissait des rasoirs, du savon et quelques vêtements de rechange.

A tous les soirs, dans les tavernes ou encore dans la rue, on en rencontre de ces individus sales, malpropres et dégoutants, de ces supposés génies qui parlent de tout changer le monde, alors qu'ils ne sont même pas capables de se changer de vêtements. C'était pas nécessaire d'aller si loin, en Colombie-Britannique, pour se faire traiter de puants. La population du Québec l'avait déjà noté car les trois-quarts de ces individus résident au Québec.

En terminant, Charlesbourg et Sept-Îles font partie de notre grand pays. Un pays libre, oui, tellement libre que si messieurs, l'envie vous prenait d'aller rejoindre Khomeiny en Iran ou Castro à Cuba, vous pourriez le faire librement et personne ne vous retiendrait, pas même le gouvernement fédéral. Soyez donc logiques avec vous-mêmes. Quand on se sent tellement malheureux de vivre dans un pays, on s'en va ailleurs.

J. Bourgeois
journalier
Rimouski

Le maintien des vieux à domicile est rendu difficile à Limoilou



M. le ministre Lazure.

Par la présente, je vous fais part de ma profonde déception suite à la décision de votre ministère via les commissions administratives du CRSSS 03 de ne pas prendre en considération le projet de développement du centre de jour du pavillon St-Charles de Limoilou. Ma déception, je la partage avec les personnes âgées du quartier Limoilou dont je m'occupe déjà depuis plus de trois années. Trois années d'efforts soutenus et constants de la part d'une équipe dynamique cherchant par ses pratiques d'intervention à améliorer les conditions de vie de nos citoyens âgés et à les maintenir le plus longtemps à domicile. Décision frustrante puisque le document présenté lors d'une certaine commission administrative n'avait pas été lu et encore moins compris dans son essence.

Le centre de jour du pavillon St-Charles de Limoilou est le seul service qui s'occupe directement de façon intégrée et complémentaire des personnes âgées de Limoilou. Notre approche multidisciplinaire, avec compréhension des instances physiques, sociales et psychologiques nous permet de rejoindre la personne âgée dans sa globalité, et ce à partir d'une compréhension du concept de vieillissement différentiel.

Ce n'est pas avec de l'économie de bouts de chandelles que nous réussirons à réaliser le maintien à domicile des personnes âgées et ce n'est pas non plus, compte tenu des structures existantes (non-complémentarité — dédoublement — non-concertation entre les intervenants du réseau),

en suivant le modèle traditionnel de distribution des services que nous y parviendrons.

Quant à nous, implantés dans un secteur populaire et populaire dont plus de 10 pour 100 sont âgés de 65 ans et plus (environ 8.000 pour le territoire de Limoilou, avec ses 11 paroisses) ce n'est pas avec nos ressources présentes que nous pourrions assurer réellement une véritable politique de maintien à domicile. Nous touchons présentement 400 bénéficiaires, dont les caractéristiques socio-économiques favorisent un vieillissement problématique.

Nous avons mis l'accent sur les vieillards à "hauts risques" (notion de quatrième âge) et nous comptons sur nos listes d'attente plus de 200 personnes.

Notre territoire n'étant desservi par aucun CLSC (même si on en prévoit deux sur le territoire), vous comprendrez aisément le rôle supplétif qui nous est dévolu par la force des choses pour ne pas dire le rôle de "pompiers" que nous essayons tant bien que mal de "jouer".

Après avoir reçu tant de visiteurs de Québec et d'ailleurs (France — Écosse — Ontario, etc.), après avoir servi de bougies d'allumage pour d'autres organisations qui sont venues puiser conseils et informations, après avoir reçu "personnalités gérontologiques" importantes telles que: François Bourlière, Robert Hugenot, Dr Cuny, Ferguson Anderson, Hubert de Ravin et Claude Paradis, nous espérons à tout le moins, obtenir non pas toute l'assistance mais du moins quelques morceaux, de quoi injecter du souffle et un peu plus de chair à l'os que l'on sentait grugé à petites dents. Le caractère de projet pilote, nous voulions le mener à maturité, tenter de nouvelles voies, défricher de nouvelles terres. Le projet présenté méritait un peu plus d'attention et de considération non pas pour satisfaire notre "narcissisme" mais pour répondre aux besoins de nos vieux et vieilles.

M. le ministre, il serait sûrement intéressant, parmi la complexité et la lourdeur bureaucra-

que de votre ministère que vous descendiez sur le chemin de la pratique pour regarder les Indiens tirer des flèches.

Tant d'argent perdu, gaspillé, volatilisé, alors que des solutions peu coûteuses peuvent garantir le succès d'une véritable politique de maintien à domicile.

Cette lettre, même si elle est teintée d'amertume, se veut positive et créatrice. Elle nous incitera à redoubler d'efforts et à rester vigilants. Présentement les personnes âgées sont courtisées de tous côtés mais que de mirages parmi ces oasis.

Nous voulions poursuivre notre développement, concrétiser de nouveaux services, assurer continuité et complémentarité, unifier les pratiques, résoudre certaines contradictions et ce pour les personnes âgées elles-mêmes, celles dont nous avons la responsabilité de nous occuper.

Vous pouvez alléguer que ce n'est pas au centre d'accueil via un centre de jour de "dicter" la conduite à suivre en ce qui concerne la politique de maintien à domicile: que cette responsabilité relève des CLSC, CSS, que sais-je encore, etc. ou peut-être même 03 pourquoi pas? Je comprends certainement les luttes de pouvoir qui se jouent présentement pour obtenir les mandats. Mais en attendant, chaque jour, nous travaillons à "guichet fermé" et c'est cette perspective qui nous inquiète bien plus que les soubresauts des décisions tranquilles: le fait que nos personnes âgées de Limoilou arrivent péniblement au terme de leur vie à s'assurer une sécurité bien méritée. Je sais tous vos efforts depuis le début de votre mandat pour améliorer leur sort mais je sais aussi la nécessité de la pratique.

Quant à nous, Monsieur, nous pensons que les formules d'avenir devraient être essayées au lieu de se scléroser dans le formel. Nous espérons tout de même que vous lirez cette lettre avec attention comme si elle était écrite par un de nos bénéficiaires.

Jacques Dussault
St-Augustin, Québec

"Je me souviens", à la poubelle!

Depuis le 20 mai, j'ai les idées cambrées devant le regard insignifiant des vainqueurs, et le morne silence qui s'est fait dans la tête des autres. On arrive à bafouiller des inepties prôferendaires, conscients d'une fatalité historique qui paralyse nos penseurs. Les journalistes écrivent peu. Seuls les typographes sont débordés par le faire-part. J'ai la déprime du Québec.

On devra se rappeler qu'un jour, un gouvernement demanda à la population: voulez-vous s.v.p. réfléchir sur des idées, des projets d'avenir? On a répondu "NON" à 60 pour 100. On a dit NON au cauchemar de réfléchir, on préfère se laisser vivre, se laisser penser par les autres, d'ailleurs un grand fabuliste philosophe, au regard "Irish steel" nous a fixés dans les yeux, comme peut le faire un psychiatre devant un névrosé: dites non merci!

Depuis, on entend des gloussements très subtils. On n'est plus un peuple, encore moins une nation, on devrait être un groupe ethnique comme les autres. Suivre la voie fléchée du "melting pot" canadien.

M. Trudeau, ce grand philosophe du marché aux puces canadien, ne s'adresse plus aux intellectuels du pays. C'est fatigant des gens qui pensent, il veut reconnaître officiellement ce qui a été reconnu sinon distingué chez la masse prolétarienne.

Le Québec, sous son égide,

est-il en train de devenir le plus grand ghetto de névrosés en Amérique du Nord? On doit se rappeler qu'avec les marchandages historiques, les Indiens ont fini par perdre leurs plumes. Nous, dans la marche de l'histoire, on vient de perdre notre fierté tout récemment. S'il se trouve un Québécois encore inconscient pour nier cette évidence, alors, nous sommes en plein drame "Newfie".

Il y a quelques années on a reconnu, grâce au même philosophe, l'autodétermination des homosexuels. Quelles sont donc les qualités qui nous manquent? Hélas, on est devenu des êtres numériques depuis le référendum. Les statistiques le prouveront. Dans la réalité de M. Trudeau, plus il y aura d'immigrés au Canada, moins il y aura de Québécois. L'art subtil de fragmenter un peuple. Il serait temps d'enlever notre devise "Je me souviens" et de la coller sur les poubelles du voisin.

Viateur Thériault
Sainte-Foy

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs, de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

CASAVANT

Casavant met à votre portée la meilleure tradition classique si vous liez à la sagesse de votre mise, la recherche de la qualité.

Collection "Coeur-de-pomme"

table de salle à manger:
81"x42"x20" — 206x107x76 cm plus
2 rallonges de 11" — 28 cm

chaises:
19 1/2"x27"x45" — 50x69x114 cm

fautouils:
23 1/2"x27"x45" — 60x69x114 cm

buffet:
53"x20 1/2"x34" — 135x52x86 cm

vaisselier:
53"x17 1/2"x40" — 135x44x102 cm

Ces meubles sont une exclusivité signée Casavant.

Livraison gratuite au Québec

La Maison Casavant

6, Côte de la Fabrique, Québec
(418) 692-1272

206, rue Saint-Paul ouest, Montréal
(514) 843-8339

900, rue Girouard est,
Saint-Hyacinthe

(514) 773-1457 ou 846-8120

Centre d'occasions — autoroute 30,
sortie 133



Il y a pénurie d'anesthésistes au Québec

par Roger BELLEFEUILLE

Le nombre des anesthésistes certifiés, c'est-à-dire ayant complété quatre années d'études spécialisées, est en nombre nettement insuffisant au Québec à l'heure actuelle. Selon les besoins identifiés, il faudrait en former 23 de plus par année, pendant une période de quatre ans, pour répondre aux besoins relevés dans ce secteur des services de santé.

C'est la conclusion d'un sondage effectué par la Corporation professionnelle des médecins du Québec en collaboration avec l'Association des anesthésistes réanimateurs et les directeurs des départements universitaires d'anesthésie réanimation. Les résultats de ce sondage font à l'heure actuelle l'objet d'un document de travail dont LE SOLEIL a pu prendre connaissance.

en anesthésie réanimation au Québec a été effectuée auprès de 137 hôpitaux de diverses catégories.

Il ressort que les besoins en nouveaux anesthésistes, pour l'ensemble des répondants, se distribuent de la façon suivante:

14 pour les hôpitaux généraux de moins de 200 lits;
11 pour les hôpitaux spécialisés de moins de 200 lits;

26 pour les hôpitaux spécialisés de 200 à 499 lits;

38 pour les hôpitaux ultra-spécialisés.

Le questionnaire adressé aux établissements avait un double objectif: préciser dans chaque hôpital les effectifs actuels et nécessaires et la charge de travail impartie à chacun. Le sondage tentait aussi de savoir les effectifs nouveaux nécessaires pour

éliminer la pratique de l'anesthésie simultanée.

Un vieillissement

Au 30 janvier 1980, le nombre d'anesthésistes certifiés inscrits au tableau de la Corporation professionnelle des médecins et domiciliés au Québec, était de 442. On n'a pas tenu compte de 51 autres demeurant hors du Québec.

A la fin de la présente année, la profession comptera 397 membres âgés de 65 ans et moins dont l'âge moyen sera de 48,3 ans.

Cette analyse en fonction de l'âge démontre, selon le document, que le recrutement des anesthésistes au cours des 15 dernières années a été deux fois moindre qu'au cours des dix années antérieures à cette période.

Par ailleurs, le nombre des anesthésistes non certifiés, c'est-à-dire des médecins pratiquant cette spécialité, sans détenir un certificat, est évalué à 89 dans la province, sur une base d'équivalent plein temps.

L'étude s'attarde, pour chaque groupe d'hôpitaux à la charge de travail, aux effectifs actuels et aux besoins estimés.

Ainsi, est-il constaté, les hôpitaux généraux de moins de 200 lits, qui n'offrent pas une charge minimale de

travail de 1200 heures par année et un nombre minimal d'anesthésies chirurgicales de 1000 cas par année ne retiennent pas les services d'un anesthésiste à plein temps. En fin de compte, ce milieu de travail n'offrirait pas les conditions de revenu et d'activités professionnelles pour attirer de tels spécialistes à plein temps. Le problème de recrutement restera entier indépendamment de la disponibilité de la main-d'œuvre.

La formation

Pour maintenir les effectifs à leur niveau actuel, en tenant compte d'un taux de départs naturels de trois pour 100 par année, il en faudrait 15 nouveaux chaque année.

Toutefois, pour combler le besoin prévu de 89 nouveaux, il faudrait en ajouter 22 de plus par année, soit un total de 37. Mais comme tous les appelés ne sont pas élus, on estime à 15 pour 100 par année le nombre de candidats qui abandonnent en cours de route, ce qui exige une inscription de 42 candidats.

Or, à l'heure actuelle, le réseau universitaire ne compte que 76 étudiants dans cette discipline, pour une moyenne de 19 par année. En conclusion, il faudrait donc 23 candidats de plus par année, pendant quatre ans, pour atteindre l'objectif visé.

Une liste de remplaçants est une solution temporaire

par Roger BELLEFEUILLE

Le président de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec, le Dr Laurent Marceau, est d'avis que les résultats du sondage que s'approprie à publier la Corporation professionnelle des médecins expliquent en bonne partie des situations telles que vécues récemment par l'hôpital de Rouyn-Noranda.



Le Soleil, Raymond Lavigne
Le Dr Laurent Marceau, président de l'Association des anesthésistes-réanimateurs du Québec

temporaires et des mesures plus permanentes doivent être trouvées pour attirer plus de candidats à cette discipline médicale.

Responsabilité partagée

Au nombre des mesures préconisées par le Dr Marceau, le ministère des Affaires sociales devrait dégager plus de crédits pour mousser la formation de nouveaux candidats, cependant que les facultés de Médecine devraient pour leur part s'impliquer davantage socialement par une évaluation périodique des besoins en matière de soins et de services de santé.

Celui-ci a tenu à signaler que ce n'est ni par "indifférence" ni par "bouderie" que l'association n'a pu dépêcher, à un moment donné, un membre de cette profession pour dépanner ce centre hospitalier du Nord-Ouest québécois. Le Dr Marceau réagissait à un article paru dans LE SOLEIL en date du 4 juillet et intitulé "Un emploi à \$100.000 ne trouve pas preneur". La situation a été corrigée depuis.

Le président de l'association a aussi tenu à préciser que depuis quatre ans cet organisme a dressé une liste d'anesthésistes remplaçants et qu'au cours de l'année 1979 seulement, il y a eu effectivement remplacement ponctuel totalisant 198 semaines. L'hôpital de Baie-Comeau a pu bénéficier de ce service pour une période de 47 semaines et celui des îles de la Madeleine pour 11 semaines.

Pour lui, toutefois, ce n'est que des solutions

Il estime que si elles doivent consacrer le gros de leurs efforts à la formation de médecins de première ligne, donc de généralistes, selon les orientations du ministère des Affaires sociales, elles devraient aussi avoir leur mot à dire à cet égard. Elles devraient en outre permettre aux étudiants, tant externes qu'internes, d'être en contact régulier avec des anesthésistes pour les sensibiliser davantage aux diverses facettes de cette discipline et mousser ainsi le recrutement.

Enfin, il explique en partie la pénurie ac-

tuelle d'anesthésistes-réanimateurs par le fait que ces spécialistes ont été trop longtemps traités en parents pauvres dans la confrérie médicale.

Encore tout récemment, les anesthésistes, au niveau du revenu, se classaient au 23e rang sur 28 spécialités médicales.

Une amélioration

La récente entente intervenue entre le ministère des Affaires sociales et la Fédération des médecins spécialistes améliorera sensiblement les revenus des anesthésistes.

Pour ceux pratiquant dans les principaux centres urbains, la rémunération à l'acte passera, à compter du 1er septembre, d'une moyenne quotidienne de \$280 à \$323,60, soit une augmentation de 15,6 pour 100.

Les anesthésistes oeuvrant dans des hôpitaux situés dans des régions périphériques et excentriques, soit en dehors des grandes agglomérations urbaines, auront le choix entre la rémunération à l'acte, comme ci-haut, ou à la vacation.

Celle-ci portera sur une période de cinq jours ou de sept jours

1850 Vente d'août

PLACE STE-FOY

Il est encore temps d'acheter à rabais, des vêtements pour profiter du soleil d'août...

Assortiment de **Vêtements de coton** \$16.99
pour hommes et femmes. Rég. \$26.00 à \$28.99 - EN SPECIAL A

Pantalons de peintre \$14.50
Rég. \$28.99 - REDUITS A

Blouses pour dames 30%
Rég. \$12.99 - REDUITES DE

T-Shirts pour dames 50%
Rég. \$9.99 - REDUITS DE

Shorts pour sportifs 50%
REDUITS DE

UN T-SHIRT GRATUIT
remis à l'achat d'une paire de jeans pour dames, au prix régulier.

1850

PLACE STE-FOY

NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL

\$179⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

1 fauteuil lit 2 places
1 table ronde ou carrée
1 fauteuil lit 1 place

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE

PAS DE TAXE
profitez-en!

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES. NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ...

SPÉCIAL

189⁹⁵

ENSEMBLES 4 MORCEAUX
3 CHAISES, 1 TABLE
VELOURS COTELE
VELOURS IMPRIME MODERNE, NYLON POLYPROPYLENE

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIE-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE **GENRE DE MEUBLES**

CELUI ILLUSTRÉ \$369.95
4 CHAISES ET 1 TABLE

CENTRE DU REMBOURREUR

QUEBEC
2090, boul. Ste-Anne, angle Carabère
663-2961

LEVIS
55, rue Desjardins, angle Transcanadienne
833-7612

PLACE FLEUR de LYS
Chicoutimi
529-2941

PLACE LAURIER
STE-FOY
651-5800

CHANDLER
PLACE DU HAVRE
689-6568

SAINT-GEORGES
CARREFOUR SAINT-GEORGES, BEAUCÉ
228-4830

RIMOUSKI
AU CARREFOUR RIMOUSKI
723-0688

CHICOUTIMI
PLACE DU ROYAUME
549-9083

JONQUIERE
LES GALERIES JONQUIERE
542-7688

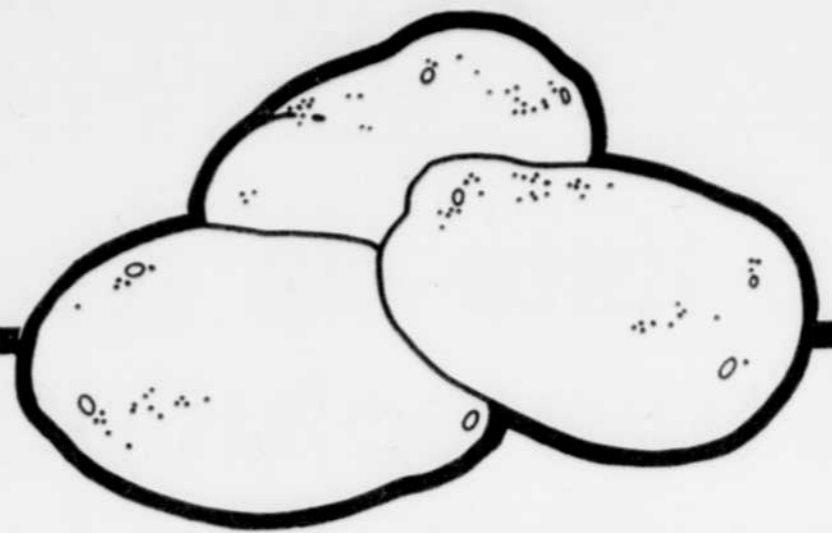
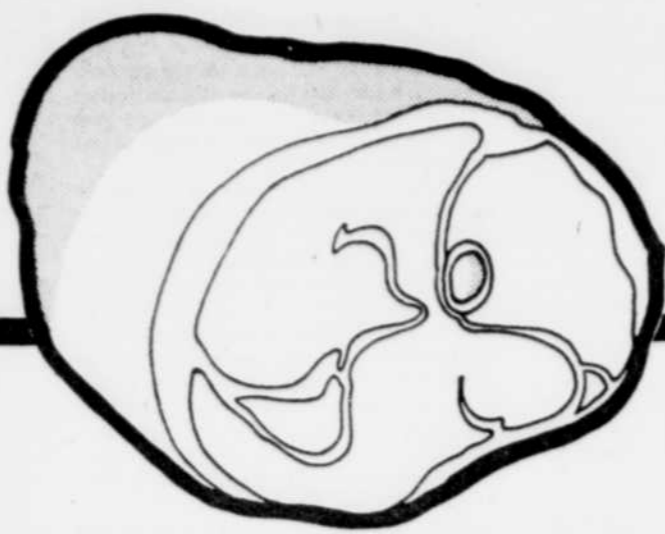
LA MALBAIE
PLACE CHARLEVOIX
665-6718

ALMA
AU CARREFOUR ALMA
668-2911

HAUTERIVE
CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN
OUVERTURE BIENTOT

DE LE GERS FRAIS DE TRANSPORT SONT AJOUTES POUR NOS MAGASINS DE L'EXTERIEUR

FAIS TON PETIPRI.



VIANDES

FESSE DE JAMBON DUBRISSON
dégraissée, sans couenne, un
bout ou l'autre, environ 6 livres
La livre **.95**

QUART DE FESSE DE JAMBON
Dubrisson
La livre **1⁰⁵**

FILET DE SOLE frais La livre 2⁹⁸	TETE FROMAGEE ROY fraiche, 10 onces 1⁰⁸	ROULES AUX OEUFS Wong wing, boîte de 12's 1⁷⁸
FROMAGE CHEDDAR Meuldor, doux La livre 2⁰⁸	CRETONS ROCHETTE frais, 10 onces 1³⁸	SOUS-MARIN frais, marque CJD, 5 1/2 ONCES .98
SAUCISSE FRAICHE Charcuterie Roy La livre 1³⁸	BOEUF FUME HER PAK 3 sachets de 57 grammes 1⁶⁸	JAMBON MIGNON Taillefer La livre 1⁹⁸

FRUITS & LÉGUMES

POMMES DE TERRE
nouvelle récolte, produit du Québec
Canada no 1
Sac de 10 livres **1⁴⁹**

POIRES BARTLETT
produit des Etats Unis
Canada de fantaisie, grosseur 135,
La livre **.59**

BLE D'INDE Nouvelle récolte Produit du Québec La douzaine 1²⁹	NECTARINES Produit de la Californie La livre .59	RADIS Produit du Québec Cello 16 onces .33
---	--	---

SPECIALS EN VIGUEUR DU 6 AU 9 AOUT 1980

ÉPICERIE

SOUPE AUX TOMATES AYLMEYER
Boite 10 onces **4 / 1⁰⁰**

MARGARINE MOLLE BLUE BONNET
Contenant 2 livres **1⁴⁹**

EAU JAVEL CONCENTREE MIX-O
Contenant 3.6 litres **.89**

HUILE VEGETALE CRISCO
Bouteille 1.5 litre **2⁶⁷**

EAU DE SOURCE MONT ST-HILAIRE
Contenant 4 litres **1¹⁹**

BISCUITS GOGLU DE LIDO
Boite 800 grammes **1²⁹**

PAPIER HYGIENIQUE MALBOROS Blanc Paquet 8 roul. 1⁷⁷	BISCUITS RITZ DE CHRISTIE Boite 250 grammes .73	COCA-COLA LIQUEUR DOUCE Bouteille 750 ml Plus dépôt 6 / 2¹⁹	NOURRITURE POUR CHATS DR BALLARD Saveurs assorties Boite 25 onces .43
LOTION WONDRA Inodore ou parfumée Bouteille 400 ml 1⁸⁹	CORDIAL DE POULET BOVRIL Bouteille 8 onces 1⁶⁷	POINTES D'ASPERGES MAPLE LEAF Boite 12 onces 1¹⁹	SAVON DE TOILETTE JERGENS Format personnel Paquet 4 pains .89
RIZ FRIT DAINTY Assorti Boite 12 onces .59	FEVES AU LARD CLARK Sauce tomates Boite 28 onces .87	DETERSIF EN POUDRE SUNLIGHT Boite 2.4 K ou 6 litres 2⁹⁸	DETERGENT LIQUIDE SUNLIGHT Bouteille 500 ml .77

PETIPRI

SEL FIN WINDSOR Bte 1 kl .42	CRISTAUX TANG Saveur orange Bte 650 g 2⁴⁹	POIS PETIT JARDIN Gros #1 et #2 Bte 10 oz .44	FRUIT EN COUPE DEL MONTE En boîte 4 unités 1³⁹	FIXATIF CHEVEUX CLAIROL Aérosol, rég. ou fort 10 onces 1⁷⁷	SHAMPOING FARRAW FAWCETT Rég. ou gras 225 ml 2²⁹
SAUCE BBQ HABITANT Bte 14 oz .51	THE RED ROSE Sac de 100 sachets 1⁹⁵	SAUCE AU POMMES SCOTIAN GOLD Bocal de 28 oz .93	SERVIETTES HUMIDES Wet Ones Bte 70's 1⁸⁹	TABLETTES ASPIRINES BAYER Format de 200 comprimés 2³⁹	BOCAUX MASSON 32 oz Caisse de 12 unités 4¹⁹



c'est bon
de vous plaire
chez

DALLAIRE

FAITS DIVERS

La région de Québec déploire deux noyades

L'onde a fait deux victimes, hier, dans la région de Québec. Alain Savard, 21 ans, domicilié au 109 des Cèdres, à Québec, a péri noyé vers 15h15, dans la rivière Sault-à-la-Puce, à Château-Richer. Le jeune homme était en excursion avec des amis quand il a décidé

de sa baigner au pied d'une chute, mais il n'a pu combattre les forts remous existant à cet endroit. Ses compagnons ont tenté de le secourir. L'un d'eux a même réussi à l'attraper, mais il n'a pu le retenir suffisamment pour le sortir de l'eau. Dépêchés sur les lieux, des plongeurs de la Sûreté du Québec ont repêché le noyé à 17h20, à l'endroit même de la tragédie.

Un autre cuisinier dans un restaurant de Sainte-Foy a été condamné, hier, à une amende de \$2.000 pour avoir accepté des récompenses de \$1.910 pour favoriser l'achat de viande de la compagnie Salaison Winnipeg Inc.

Le juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, avait demandé au procureur du ministère public, Me Léopold Vézau, de lui fournir la liste des condamnations prononcées contre d'autres cuisiniers au cours des derniers mois.

Entre le 8 septembre 1977 et le 22 novembre 1978, M. Lino Bragoli, demeurant à Cap-Rouge, à l'emploi de Atiflic Inns, a ainsi reçu des récompenses. Le juge lui a accordé un délai d'un mois pour payer l'amende, à défaut de quoi, l'homme devra purger une peine de huit mois d'emprisonnement.

Coupable de nombreux vols
Claude Robitaille, 20 ans, de la rue Le Baron, à Charlesbourg, connaît sa sentence le 16 septembre, après s'être reconnu coupable dans 14 dossiers de vol et d'effraction et vol commis à la fin de l'année 1978 et au début de 1979, dans la Beauce et dans la région de Québec.

Le juge Drouin a laissé le jeune homme en liberté d'ici le prononcé de la sentence et il a demandé qu'un agent de probation lui fournisse un rapport de nature à l'éclairer sur sa décision.

Michel Naud, 25 ans, de la rue des Erables, à Neuville, identifié par Me André Plante, procureur du ministère public, comme un



Le corps de Gaston Pageau vient d'être repêché des eaux du Saint-Laurent à Neuville. M. Charles Beaudet tient le noyé. Marc Vézina porte un masque et l'autre est Michel Trudel.

Piéton tué par une auto

Un accident de la circulation a fait une victime dans la journée d'hier, à Beauport.

L'accident s'est produit à 16h30 quand un piéton a été heurté par une automobile en tentant de traverser le boulevard Sainte-Anne.

La victime, un homme de 27 ans dont le nom n'a pu être dévoilé, est décédée à son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Par ailleurs, le jeune Alain Gagnon, porté disparu dans la journée de lundi, a été retrouvé dans les limites de Charlesbourg tôt hier matin.

Le jeune homme s'était enfui de sa maison de pension, rapportent les policiers de Beauport.

Identité dévoilée

MONTREAL (d'après PC) — La Sûreté du Québec a dévoilé hier après-midi, l'identité de l'individu abattu, lundi, à la suite d'une chasse à l'homme consécutive à un vol à main armée

perpetré dans une succursale bancaire de Lachine, en banlieue de Montréal. Il s'agit de Ronald Lendon, âgé de 36 ans. Une autopsie pratiquée sur le corps, hier,

attribue la mort à un coup de feu. Le compagnon de Lendon, John Smith, 21 ans, a été capturé sur l'autoroute où s'est terminée la poursuite policière, lundi.

Le jeune homme s'était enfui de sa maison de pension, rapportent les policiers de Beauport.



justice

\$2,000 d'amende pour corruption

Il saura demain

Me Christian Boulet a réclamé, hier, la remise en liberté de son client Steve Picard, 19 ans, après que ce dernier eut renoncé au droit de subir une enquête préliminaire pour un vol avec effraction. Il a tenté de renverser la présomption de danger de recidive, alléguant que le jeune homme était encore récupérable, qu'il avait conscience de la gravité de son geste et qu'une première expérience de vie en détention avait été de nature à le dissuader.

Me Marc-André Boulianne, procureur du ministère public, a recommandé au juge Louis Fortin de décliner la requête d'autant plus que le jeune homme était déjà en liberté moyennant un cautionnement pour 11 dossiers comprenant des vols avec effraction. Commentant le témoignage rendu par le père du prévenu, Me Boulianne a demandé comment il pouvait prétendre exercer une surveillance sur son fils et voir à l'observance des conditions quand il ne pouvait même pas se rappeler des conditions imposées lors de sa première remise en liberté.

Le juge Fortin a déclaré qu'il entendait prendre connaissance de tous les dossiers avant d'annoncer, demain, s'il acceptait la libération moyennant un cautionnement.

11 fins de semaine

Michel Naud, 25 ans, de la rue des Erables, à Neuville, identifié par Me André Plante, procureur du ministère public, comme un

membre d'un réseau de distribution de stupéfiants, a été condamné à 11 fins de semaine de prison pour la possession, à des fins de trafic, d'une livre et trois quarts de haschisch et de trois tablettes de LSD, le 29 août 1979, à Saint-Augustin.

Son procureur, Me André Cartier, plaida que son client n'avait aucun antécédent judiciaire, recommandant une forte amende, des travaux communautaires ou la prison discontinue, permettant à l'accusé de conserver son emploi.

Le juge Drouin a retenu les aspects positifs du dossier, depuis la mise en accusation, et il a préféré s'en tenir à la prison durant les fins de semaine, assortissant la sentence d'une ordonnance de probation de un an.

Huit mois à une jeune fille

Déjà condamnée dans le passé pour des fraudes, Christine Tangauy, 22 ans, de la rue des Franciscains, devra être incarcérée durant huit mois à la suite d'un vol et d'une tentative de vol, perpétrés dans la soirée du 20 mai, dans une tabagie et une épicerie, armée d'un couteau. Elle avait été appréhendée avec une compagne peu après la tentative de vol.

Au moment de la comparution, elle avait obtenu un cautionnement sur un simple engagement de se présenter en cour, mais lundi, 24 heures avant de reconnaître sa culpabilité, elle se présentait devant un juge pour signifier sa renonciation au cautionnement.

TAPIS Métropolitain

Vente de Tapis Installation Gratuite*

C'est le meilleur temps d'acheter vos tapis!

Faites-le dès maintenant et profitez des super bas prix de Tapis Métropolitain sans avoir à payer les frais d'installation! Vous épargnez plus que jamais, maintenant chez Tapis Métropolitain.

<p>COMMERCIAL ÉPARGNEZ \$3</p> <p>De construction robuste et dense vous donnera des années de service dans les endroits les plus achalandés. L'endos caoutchouc assure l'achat d'un seul tapis.</p> <p>Rég. 17-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$6⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>COUPE/RASE ÉPARGNEZ \$5</p> <p>Moquette très luxueuse pouvant se mixer à tout genre de décoration. Construite de nylon Dupont dans des couleurs bon goût. Facile à entretenir. Réserve aux Lignes et à la Sûreté.</p> <p>Rég. 132-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$9⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>CISELE ÉPARGNEZ \$8</p> <p>Cet achat, en valise, vous permettra de réaliser des économies et de couvrir une plus grande surface. 7.600 v.c. en stock. Idéal pour salon, chambre et corridors. Traitement au Teflon. Antitache, anti-statique.</p> <p>Rég. 110-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$12⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>												
<p>SAXONY ÉPARGNEZ \$4</p> <p>Offre spéciale d'introduction. Nouvellement arrivée. Cette moquette à l'aspect luxueux vous est offerte dans les tons d'ivoire, beige, rouille orange, bleu pastel et corail. Expérimentez votre foyer tout en complétant votre décoration.</p> <p>Rég. 115-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$13⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>ACHAT SPÉCIAL ÉPARGNEZ \$12</p> <p>Saxony de qualités et couleurs assorties. Toutes en Polyester. Tapis fabriqués par les Tapis Burlington. Le trois peut varier d'un magasin à l'autre. Venez choisir votre moquette et embellissez votre intérieur.</p> <p>Rég. jusqu'à 124-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$14⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>Venez voir nos centaines d'autres spéciaux avec INSTALLATION GRATUITE</p>												
<p>SAXONY/PELUCHE ÉPARGNEZ \$8</p> <p>Du luxe vous vos pieds dans des tentes de qualité supérieure en nylon de Dupont et traité au Scotchgard afin de garder son apparence originale pendant des années. Valeur exceptionnelle à ce bas prix.</p> <p>Rég. 121-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$16⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>PELUCHE ÉPARGNEZ \$6</p> <p>Moquette en nylon de Dupont de qualité supérieure. Vous est offerte dans un arc-en-ciel de couleurs. 18 tentes en stock. Traité au Scotchgard. Choisissez la dans votre foyer. Embellissez votre intérieur.</p> <p>Rég. 121-99 v.c. tapis seulement</p> <p style="text-align: center;">\$17⁹⁹</p> <p>INSTALLATION GRATUITE:</p>	<p>"POUR L'HOMME À TOUT FAIRE"</p> <p>"Spéciaux payer et emporter"</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">COMMERCIAL</td> <td style="padding: 2px;">MULTICOULEUR</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">\$3⁶⁹</td> <td style="text-align: center;">\$4⁹⁹</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">v.c.</td> <td style="text-align: center;">v.c.</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">IMPRIMÉ</td> <td style="padding: 2px;">SHAG</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">\$5⁹⁹</td> <td style="text-align: center;">\$6⁹⁹</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">v.c.</td> <td style="text-align: center;">v.c.</td> </tr> </table> <p><small>Ces tapis ne comprennent pas l'installation gratuite.</small></p>	COMMERCIAL	MULTICOULEUR	\$3⁶⁹	\$4⁹⁹	v.c.	v.c.	IMPRIMÉ	SHAG	\$5⁹⁹	\$6⁹⁹	v.c.	v.c.
COMMERCIAL	MULTICOULEUR													
\$3⁶⁹	\$4⁹⁹													
v.c.	v.c.													
IMPRIMÉ	SHAG													
\$5⁹⁹	\$6⁹⁹													
v.c.	v.c.													

TAPIS Métropolitain

Québec

215, boul. Hamel (Face à l'hôpital Christ-Roi)

681-3514

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

AUSSI À: Montréal, Calgary, Edmonton, Trois-Rivières, Rimouski, Kingston et Chatham

D'gala

PLACE STE-FOY

Solde estival

Ce que vous n'avez pu vous procurer au début de l'été, D'gala vous l'offre maintenant à bas prix...N'hésitez plus!

REDUCTIONS de 20 à 50%

sur chandails, blouses, ensembles, tailleurs, jupes, pantalons pour hommes, chandails pour dames, pantalons pour dames.

TAILLEURS POUR DAMES

Rég. \$55.00 à \$63.99 **30%** réduction de

JUPES

Rég. \$12.99 à \$28.99 **30%** réduction de

JEANS F.U.S.

Rég. \$29.99 **\$24⁹⁹** VENTE

ASSORTIMENT DE JEANS EN CORDUROY

Rég. \$23.00 à \$27.99 SPECIAL

\$16⁹⁹

faits divers

Suite fatale

MONTREAL (PC) — Libéré sur parole, Paul-Emile Provost, 41 ans, avait été blessé la semaine dernière au cours d'un échange de coups de feu avec la police: il est mort dans un hôpital de l'est de Montréal, hier.

Ses deux autres compagnons ont également été hospitalisés. Etroitement surveillés, l'un reçoit des soins intensifs alors que l'autre semble hors de danger.

Les trois individus avaient échangé des coups de feu avec les policiers qui les avaient arrêtés, vendredi dernier, pour un simple contrôle de la circulation.

Un agent de police avait reçu une balle dans l'oreille, quatre autres avaient été désarmés et deux furent menottés.

Mort due à l'arsine

MONTREAL (PC) — L'arsine, un mélange d'hydrogène et d'arsenic constituant un gaz toxique, serait responsable de la mort de l'un des deux ouvriers de la Canadian Copper, survenue le 3 janvier 1975.

C'est du moins ce qu'a déclaré, hier à Montréal, le Dr André Brosseau, alors qu'il témoignait au procès de cette firme, accusée de négligence criminelle dans ce dossier.

Le médecin, qui avait autopsié le corps de Paul-Emile Dorval, âgé de 19 ans, estime d'autre part que les organes de la victime étaient également intoxiqués par la stibine, autre composition chimique connue sous le nom de sulfure naturel d'antimoine.

Le procès de l'entreprise, qui se spécialise dans le raffinage et la purification du cuivre, se poursuit aujourd'hui, devant le juge Joseph Tarasofsky, de la cour des sessions.

J.C. l'a emporté

SAINT-PIERRE-JOLYS, Manitoba (PC) — Propriétaire de Gerry Prefontaine, la jeune grenouille J.C. vient de remporter la 11e édition du concours local annuel de sauts de grenouille devant quelque 7.000 personnes.

Pour M. Prefontaine, un citoyen de cette localité, c'était la quatrième année de suite qu'un de ses batraciens remportait la palme.

J.C. a sauté pas moins de 401 cm en trois bonds successifs et a ainsi décroché le grand prix de \$250.

Un autre citoyen de Saint-Pierre, M. Richard Couch, a vu sa protégée Sam réussir un bond unique de 464 cm, soit six cm de mieux que le record qu'elle avait établi l'an dernier.

En tout, 260 grenouilles ont participé au concours doté d'une bourse totale de \$2.500.

Victime identifiée

L'identité de la jeune cycliste qui a été heurtée à mort par une automobile, dans la soirée de lundi, à Saint-Lambert de Lévis, a finalement été dévoilée, hier.

Il s'agit de Yolande Roy, âgée de 13 ans, de Saint-Lambert. Elle est morte sur le coup. L'accident est survenu vers 19h15, sur la route 218 (rang Saint-Patrice).

En Gaspésie

D'autre part, un accident de la route a fait une victime vers 17h, hier, à Saint-Georges de La Malbaie, dans le comté de Gaspé.

Mme Alexandra H. Brooks, 34 ans, du New Hampshire, aux États-Unis, a été heurtée par une automobile alors qu'elle était descendue de son véhicule le long de la route 132.

coop : cooprix :::

épicerie



Quelle catégorie acheter?

Qu'il s'agisse de poulets, chapons, poules, dindes, oies ou canards, la répartition des catégories est la même.

La catégorie est indiquée sur la poitrine de la volaille par une attache métallique ou par une étiquette insérée dans le sac. On l'imprime très souvent sur l'emballage. La classification se fait selon l'apparence extérieure:

- la répartition de la chair et du gras
- la présence de défaut sur la peau
- la conformation de l'animal

On retrouve principalement sur le marché:

— la CATÉGORIE "A" (rouge):

- ces volailles ont une conformation normale, elles sont charnues et bien engraisées.
- petits poulets de 2-4 lbs: 70% en font partie
- poulets de 5-7 lbs: 60% en font partie

Essuie-tout Royale motifs assortis pqt 2 rlx	1.29	Huile végétale Crisco bout 1.5 L	2.69
Pâtes alimentaires Catelli spaghetti, spaghettini ou macaroni coupé. bte 1 kg	1.11	Détersef en poudre Tide bte 12 L	6.79
Margarine dure Miracle pqt 907 g	2.15	Relish en cubes Habitant bocal 12 oz	.57
Briquettes de charbon de bois sac 10 lb	2.09	Café instantané Maxwell House bocal 10 oz	5.95

Cordial de poulet Bovril bout 250 g	1.59	Biscuits David Tartes aux fraises ou Feuilles d'Érable. sac 400 g	.99	Gâteau Mc Cain Fiesta chocolat, fraises ou vanille & miel. bte 21 oz	1.69	Nettoyeur Spray'n Wash (rechange) bout 32 oz	1.49	Chair de crabe Fairhaven bte 5 oz	2.49
Cristaux saveur de limonade Realemon cel 3 3 2 oz	1.09	Sauce à la viande Catelli bte 14 oz	.77	Eau de javel Mix-O cont 128 oz	1.09	Nourriture pour chiens Burgerbits boeuf ou boeuf fromage sac 8 kg	6.29	Fèves au lard Puritan bocal 398 mL	.73
Tartinade Grenache caramel, fudge ou sucre cont 400 g	.81	Moutarde préparée Vachon bocal 500 mL	.61	Biscuits Ritz Christie bte 250 g	.82	Céréales Golden Honey Nabisco bte 350 g	.98	Margarine molle Blue Bonnets cont 2 lb	1.65
Confiture pure aux fraises Kraft bocal 24 oz	1.98	Papiers-mouchoirs blancs pour hommes Royale bte 60 F	.85	Biscuits Christie Pépites de chocolat ou Pirates. sac 450 g	1.29	Gelée en poudre Royal cerise, fraise, framboise ou orange bte 3 oz	.24	Nourriture pour chats Dr. Ballard saveurs assorties bte 25 oz	.49

PRODUITS COOP

Tomates de choix Coop bte 19 oz	.51
Jus d'oranges pur Coop bout 64 oz	1.25
Adoucisseur pour tissus Coop cont 128 oz	1.29
Ampoules électriques i.f. Coop 40, 60, 100 watts carton 2' S.	.49
Allumettes en livret Coop carton 50 S.	.35

Sauce à hot chicken Gaza bte 540 mL	.43
Jus Clamato Mott's bte 1.4 L	1.49
Tarte à la crème Boston Mrs Smith bte 20 oz	1.49
Poubelle Extrufix no 15001 unit 1 S.	6.95

SANTÉ-BEAUTÉ

Dentifrice Crest Super ordinaire ou menthe tube 150 mL	1.69
Crème pour la peau Noxzéma bocal 180 mL	2.39
Lotion après rasage Aqua Velva bout 114 mL	1.39
Purificateur d'air (aérosol) Air Care parfums assortis, cont 7 oz	.77
Savon de toilette Camay rose, blanc, pqt 3 pains	1.39
Désodorisant Ultra Ban parfumé, non parfumé ou poudre, cont 150 mL	1.49

La volaille

— la CATÉGORIE "UTILITÉ" (bleu):

- souvent à cause des manipulations à l'abattoir, ces oiseaux ont un ou des membres en moins ou des déchirures sur la peau.
- cette catégorie a l'avantage de se vendre moins cher tout en offrant une qualité nutritionnelle égale.

Choisissez en fonction de vos besoins!

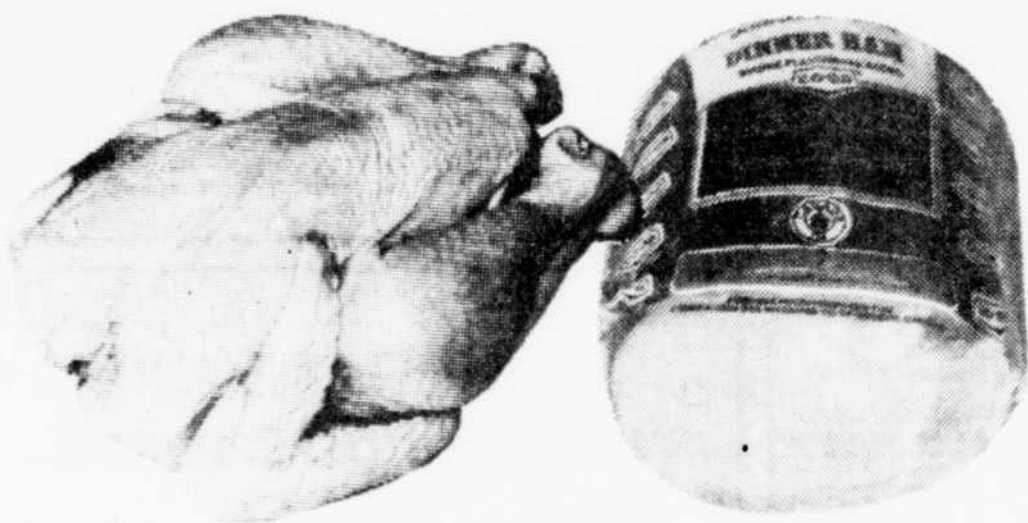
Une approche pro-consommateur

(1)(2)

- ○ Fruits et légumes
- □ Pain et céréales
- ▲ △ Viande et substituts
- ○ Lait et produits laitiers

- (1) Une grande valeur nutritive
- (2) Une certaine valeur nutritive

viandes



Poulet 5 à 7 cat.

utilité
congéle

▲
lb **.79**

**Jambon mignon
Coop**

genre dîner

▲
lb **2.13**

Foie de porc frais
tranché

▲
lb **.53**

Saucisses fumées
Hygrade

empaqueté à vide 500 g **1.49**

Cretons frais
La Belle Fermière

▲
cont. 300 g **.99**

Jambon cuit
Lafleur

▲
tranché sur demande lb **1.89**

Bologne
fumé ou ciré

▲
Lafleur

morceau 2 à 3 lbs lb **.95**

Tête fromagée
Cuisine Rochette

▲
cont. 283 g **1.27**

Sous marin V.P.
Cuisine Rochette

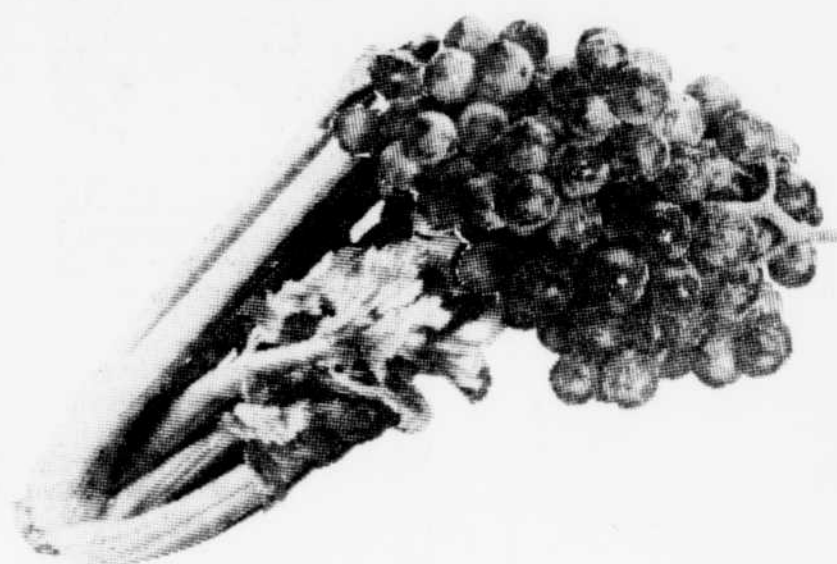
▲
ch **1.09**

Bâtonnets de goberge

▲
10 oz **1.39**

CES ITEMS SONT DISPONIBLES DANS LES COOPERATIVES AYANT UN SERVICE DE BOUCHERIE

fruits et légumes



Céleris

Produit du Québec
gr: 24 Canada no 1

chacun **.44**

Raisins rouges

Produit Importé
Canada no 1

lb **.99**

Choux fleurs

Produit du Québec
gr: 12 Canada no 1

chacun **.59**

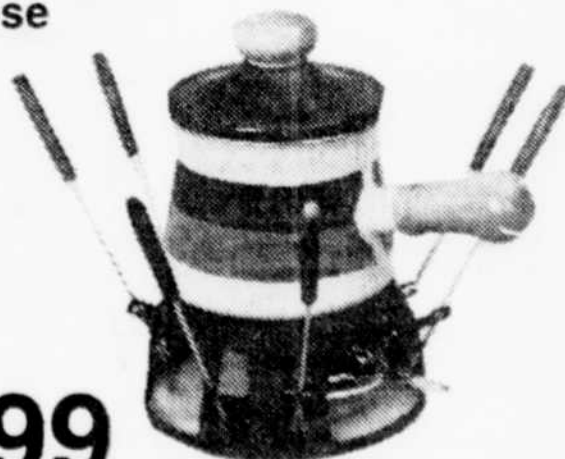
Cantaloups

Produit des États-Unis
Canada no 1

gr: 23 **.68**

non-alimentaire*

**Ensemble à fondue
Country House
no 33015**



chaque **17.99**

*Disponible en magasin ou sur commande

La CIP note des progrès

MONTREAL (d'après UPC) — La Compagnie internationale de papier a rapporté hier des progrès "positifs", dans ses négociations avec le Syndicat canadien des travailleurs du papier.

Le SCTP a repris ses pourparlers avec la CIP lundi, une des quelque 30 compagnies qui doivent renégocier des conventions collectives cette année.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que les deux parties allaient "dans une bonne direction" pour la première fois depuis la fin de juin quand le syndicat avait choisi l'Abitibi-Price pour négocier une entente type.

Un représentant du syndicat a indiqué que tout accord avec la CIP, un des cinq grands fabricants de papier au Canada avec 4.000 employés et une production annuelle d'environ 1.1 million de tonnes, "contiendrait au moins" les augmentations de salaires consenties le 30 juillet par l'Abitibi-Price.

Entre-temps, la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, affiliée à la Confédération des syndicats nationaux, entend soumettre d'autres propositions salariales aux neuf compagnies de papier du Québec contre lesquelles ses membres sont en grève.

"Les négociations sont interrompues depuis samedi parce que les compagnies veulent nous imposer ce que le SCTP cherche à obtenir", a signalé Georges Cantin, un négociateur pour les 5.500 grévistes québécois.

"Leurs hausses de salaires sont mal réparties et nous voudrions les mêmes augmentations pour tous nos travailleurs, sans égard à l'expérience, de dire Cantin. Il revient à notre comité de coordination de décider les propositions et le moment de la reprise des négociations."

Le SCTP a obtenu des hausses de 27 pour 100, réparties sur deux ans pour les 6.200 ouvriers d'Abitibi-Price sans indexation au coût de la vie, une clause que la CSN tient pour "essentielle" à tout règlement.

La CSN a tenu ses dernières séances de négociations avec les représentants de la Consolidated-Bathurst à La Baie, au Saguenay.

Amende de \$300 pour St-Côme

par
Paul-Henri DROUIN
du bureau du SOLEIL
SAINT-JOSEPH — La municipalité de Saint-Côme-Linière, dans la circonscription de Beauce-Sud, a été condamnée, par le juge Charles H. Cliche, des sessions de la paix du district de Beauce, à payer \$300 d'amende et les frais, pour avoir établi illégalement une prise d'eau d'alimentation au nouveau réservoir de l'aqueduc municipal de cette localité rurale.

C'est par l'entremise du maire Laurent Rancourt, que la municipalité a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir, le ou vers le 10 mars 1980, illégalement établi une prise d'eau d'alimentation avant d'en avoir obtenu l'autorisation du directeur du service de l'environnement.

Au prononcé de la sentence, le juge Charles H. Cliche fit remarquer qu'à défaut de payer l'amende de \$300 et les frais, dans un délai de six mois, la municipalité de Saint-Côme-Linière est sujette à une saisie et exécution.

:cooprix:::

- 845 Route Marie-Victorin, St-Nicolas
- 7370 3^e Avenue O., Charlesbourg
- 912 Commercial, St-Jean-Chrysostome

- 250 Rue St-Louis, Loretteville
- 7010 du Jardin, Orsainville
- 3355 De La Pérade, Ste-Foy
- Place Tanguay, Lévis
- Place Doneuil, Donnacona

coop

- 50 Rue Principale, St-Anselme
- 62 Boul. Valcartier, Loretteville
- 48 Des Érables, Clermont

En vigueur du 6 au 9 août 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

A-14 Les gardiens de prison veulent avoir un syndicat distinct

MONTREAL (PC) — Près de 1.500 gardiens de prisons du Québec réclament une modification de la loi actuelle du travail afin de pouvoir créer leur propre syndicat.

"Les gens doivent comprendre que nous sommes différents des autres corps policiers du Québec", a déclaré M. Raymond Pion, président de l'exécutif provisoire du syndicat.

"Même si nous avons essentiellement affaire à la réhabilitation et à la réintégration, nous sommes les premières victimes lors des prises d'otages", a-t-il encore souligné, hier au cours d'une conférence de presse.

"Longtemps les gens n'ont pas compris l'importance de notre profession et ses responsabilités sociales", devait-il conclure.

Actuellement, les gardiens des centres de détention provinciaux appartiennent au même syndicat que les gardes-chasse et les gardiens d'immeuble.

En soumettant sa demande samedi dernier, l'exécutif provincial a demandé l'autorisation de s'affilier à la CSN.

L'abonné de Bell peut se procurer ailleurs un autre appareil

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes a décidé que n'importe quel abonné de Bell Canada possédant chez lui ou à son bureau un appareil téléphonique de Bell peut le relier à d'autres appareils produits par des sociétés différentes, sans frais supplémentaire.

La décision de l'agence de réglementation, publiée hier, dit en somme qu'il suffit que les appareils reliés à ceux de Bell soient conformes aux normes de Bell ou de la United States Federal Communications Commission.

On n'a pu obtenir de commentaire des dirigeants de Bell.

Un porte-parole du CRTC, M. Kenneth Wyman, a déclaré en interview que la décision n'était que provisoire et pourrait être renversée quand l'agence rendra une décision finale après des audiences publiques en 1981.

Il a ajouté qu'en attendant Bell ne peut rien réclamer de ses abonnés pour l'utilisation des lignes de Bell reliées à cet équipement qui n'est pas de cette société.

Mais les abonnés qui emploient leurs propres appareils doivent avoir un téléphone fourni par Bell et les fils des nouveaux appareils doivent être posés par Bell.

Appel-conférence

Bell Canada a demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes la permission de relier Montréal, Toronto, Québec et Ottawa par un service permanent d'appel-conférence.

Ce service, qui permet aux participants d'une conférence dans des villes différentes de se voir et de s'entendre, est offert sur une base d'essai depuis 1978.

Les tarifs suggérés par Bell varient selon la distance. Ils seraient, par exemple, de \$38 pour 15 minutes entre Ottawa et Toronto, plus \$100 si on utilise le studio de la compagnie.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

HOLIDAY INN QUEBEC, CENTRE-VILLE
est à la recherche d'un(e)
AUDITEUR(TRICE) DE NUIT
Bilingue. Expérience minimale 2 ans et expérience sur caisse NCR 42.
Avec aptitude en comptabilité. Veuillez contacter M. Gérard Demers à: **647-2611**

REPRESENTANT DES VENTES
Nous sommes une dynamique entreprise manufacturière spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation d'armoires de cuisine et de rangements modulaires. Notre entreprise recherche un(e) représentant(e) des ventes ayant des caractéristiques particulières. La personne choisie complètera une équipe de vente chevronnée et dynamique.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— une expérience minimale de trois ans dans la vente d'armoires de cuisine;
— une bonne connaissance en lecture de plans;
— un diplôme d'études collégiales (DEC) ou son équivalent;
— une personnalité dynamique ainsi que de l'entre-gent.

L'entreprise offrira à la personne choisie un programme d'entraînement adéquat. Ce poste offre une rémunération supérieure pour le (la) candidat(e) qualifié(e).

S.V.P., faire parvenir votre curriculum vitae à:

Les Cuisines Francis Inc.
att.: M. Jacques Bérubé, directeur général
525, rue Marais
Ville Vanier, Qué. G1M 2Y2
(418) 687-1152

Fédération de la Construction du Québec
La Fédération de la Construction du Québec, association patronale regroupant 14 associations régionales et deux corporations provinciales, qui représente plus de 4.200 entrepreneurs de construction, est à la recherche d'un:

CONSEILLER JURIDIQUE
Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, le conseiller juridique:
— analyse et interprète les projets de lois et les règlements pertinents à l'industrie de la construction;
— participe aux réunions des comités et en dresse les procès-verbaux;
— rédige des avis, mémoires, bulletins et chroniques dans le domaine juridique au bénéfice des associations affiliées à l'organisme;
— rencontre des groupes d'entrepreneurs pour expliquer les lois et règlements qui régissent l'industrie de la construction;
— siège à titre de conseiller au comité de pratique professionnelle et de discipline de l'organisme;
— conseille, en matière juridique, le Plan québécois de garantie de maisons neuves;
— exécute toute autre tâche que lui confie le directeur général.

Exigences: Le candidat devra:
— être membre du barreau;
— posséder une expérience d'au moins quatre (4) ans dans le domaine du droit corporatif, préférentiellement dans l'industrie de la construction ou dans une autre association.

Lieu de travail: Québec.

Rémunération:
La rémunération intéressera des candidats dont le traitement se situe aux environs de \$20.000 et comprend un plan complet de bénéfices sociaux.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 août 1980 à l'attention du directeur général à Fédération de la Construction du Québec, 1045, Chemin Ste-Foy, Qué. G1S 2L8.

VILLE DE HAUTERIVE
*** OFFRE D'EMPLOI ***
(2e concours)

Dans le cadre d'une restructuration et d'une consolidation de son service des Travaux publics, la Ville de Hauterive recherche un

DIRECTEUR
pour ce service.

POSTE:
Directeur des Travaux publics.

AUTORITE:
Relevant du Directeur général, le titulaire assumera l'entière responsabilité du service des Travaux publics.

A CE TITRE, il sera chargé: D'offrir à la population un service adéquat de travaux publics, de services techniques et d'urbanisme, répondant aux besoins des citoyens.

De faire exécuter les divers travaux de construction, de réparations et d'entretien des services publics.

EXIGENCES:
Le candidat idéal (homme ou femme) sera:
— Ingénieur civil avec cinq (5) ans d'expérience pratique dans une fonction connexe.
OU
— Technicien en génie civil avec sept (7) ans d'expérience pratique dans une fonction connexe.

Le candidat devra, de plus, posséder:
— Un sens aigu du leadership et de la communication.
— Un souci avoué d'améliorer l'efficacité du service des Travaux publics.

REMUNERATION:
Selon la politique salariale de la Ville de Hauterive: entre \$27.490 et \$36.760 et tous les avantages sociaux habituellement accordés.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur candidature appuyée d'un curriculum vitae et des attestations voulues au soussigné, avant le lundi 25 août 1980, à 17h00.

Le Coordonnateur des ressources humaines
Ville de Hauterive
1000, rue Mingan
Hauterive, P.Q.
G5C 3C3

MEDECINS DEMANDE(E)S
— Travail à temps partiel et/ou temps complet en collaboration avec d'autres professionnels de la santé.
— Etre membre de la FMOQ.
— Capacité de travail en équipe.
— Intérêt particulier pour la médecine du sport.
— Travail à Québec.
— Disponibilité immédiate.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 23 août 1980, au:

DEPT 4247 - Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

OCCASION D'AFFAIRES ILLIMITEE
Combien de fois avez-vous rêvé de diriger votre propre entreprise, mais vous n'avez jamais eu la chance de prendre le départ. Les Outils SNAP-ON du CANADA LTEE, une organisation établie depuis 60 ans à travers le monde, qui manufacture une ligne complète d'outils automobile et industrielle et d'équipements de vérification, va vous donner cette occasion.

Nous avons présentement une ouverture dans Sept-Îles, Port-Carrier et une partie de la Basse Côte-Nord pour vendre notre LIGNE D'OUTILS AUTOMOTIVE. Si vous êtes impatient de développer vos habiletés et que vous êtes consciencieux, travaillant, et que vous pouvez fournir un véhicule convenable, que vous pouvez fournir un dépôt raisonnable comme capital sur un inventaire. Ecrivez-nous en nous donnant votre curriculum vitae à:

M. Jean-Pierre Belzile
Outils Snap-on Canada Ltée
2560, rue Dalton
Ste-Foy
G1P 3S4

LE CEGEP DE L'OUTAOUAIS
recherche
UN(1) DIRECTEUR DES SERVICES AUX ETUDIANTS
(Poste ouvert aux hommes et aux femmes)
Le Cegep de l'Outaouais, situé à Hull, compte une clientèle de trois mille (3.000) étudiants. Il possède quatre (4) gymnases, une (1) piscine, un (1) auditorium de sept cents (700) places. Il est à la recherche d'une personne pouvant accomplir les tâches ci-bas décrites.

DESCRIPTION DE LA TACHE
C'est un cadre de niveau D-2 et sous l'autorité directe du directeur général. Il dirige un groupe de huit (8) personnes oeuvrant dans les secteurs suivants:
— activités sportives et socioculturelles
— les affaires étudiantes (dépannage, logement, prêts et bourses)
— soutien aux professionnels du service
— Il supervise aussi le conseiller en placement et l'infirmière déléguée par le Centre Hospitalier; il est donc responsable de l'application des protocoles d'entente avec le C.E.C. et C.H.

Cet emploi comporte la responsabilité de la gestion des programmes et champs d'activités de ce service. De façon plus particulière, le directeur est chargé de faire les études et recherches pouvant mener à l'identification des besoins et des problèmes des étudiants et l'élaboration de politiques que le Cegep doit adopter à leur égard.

— Il gère l'ensemble des budgets alloués aux services aux étudiants.
— Il est le principal conseiller du directeur général en matière de vie étudiante.
— Principal porte-parole du collège auprès des associations étudiantes, il collabore avec celles-ci pour réaliser des projets conjoints, leur fournit l'aide requise et maintient un dialogue constant avec eux.
— Il est d'office membre du Conseil d'Administration du Cegep.
— Il accomplit toute autre tâche inhérente à sa fonction.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une spécialisation appropriée.
Huit (8) années d'expérience pertinentes
TRAIEMENT De \$29.092 à \$43.638
DATE D'ENTREE EN FONCTION Septembre 1980
Toute personne intéressée doit transmettre sa candidature, avec pièces à l'appui, au soussigné avant le vendredi 14 août 1980.

CONCOURS: C-252 **Robert Morneau**
Secrétaire général

ASSISTANT-SURINTENDANT ou CONTREMAITRE
demandé pour une de nos maisons préfabriquées et autres constructions et de formes de toit. Personnes d'expérience dans ces domaines obligatoirement nécessaires. Doivent fournir références de travail. Emplois permanents. Tel. à:

M. Tremblay
au 683-6775

CAISSIERE - RECEPTIONNISTE - DACTYLO
avec expérience
Bilingue de préférence, références exigées. Travail à l'année. Ecrire au:

Dept 4256, Le Soleil Ltée
Québec, G1K 7J6

PREPOSE(E) AU CREDIT
demandé(e)
Avec au moins 2 ans d'expérience pour emploi dans la Ville de Québec. Bon salaire et bénéfices sociaux. Ecrire à:

Dept 4261, Le Soleil
390, rue St-Vallier est
Québec, G1K 7J6

Nous sommes présentement à la recherche d'un candidat pour les postes suivants à notre nouvelle usine de films à Varannes.

Instrumentation: Electricien
Préférant candidat ayant de l'expérience avec Foxboro Spec. 200, Modicon (programmeur séquentiel), moteurs D.C., appareillage électrique jusqu'à 12.800 volts. Ces ouvertures comprennent du travail d'équipe et de jour. Les qualifications requises sont: licence C, un diplôme CEGEP (instrumentation) et cinq ans d'expérience en entretien, ou un diplôme CEGEP (instrumentation) grade A.

Mécanicien d'entretien
Préférant candidat ayant l'expérience avec équipement rotatif de papier d'emballage à haute vitesse, extrudeuse de plastique, compresseur, pompes, agitateurs, etc. Ces ouvertures comprennent du travail d'équipe et de jour. Les qualifications requises sont: un diplôme CEGEP, Grade A et cinq ans d'expérience d'entretien ou dix ans d'expérience connexe.

Tous ceux intéressés aux postes ci-haut mentionnés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance à l'adresse suivante:

Hercules Canada Limitée
Boîte postale 120
Varannes, Québec J0L 2P0
A l'attention du service du personnel

HERCULES
HERCULES CANADA LIMITEE/LIMITED

GROUPE ST-LAURENT COURTIER

Une carrière en immobilier vous intéresse?

Si oui, Groupe St-Laurent peut vous en expliquer tous les aspects

Nous aimerions vous rencontrer.

Rive-Nord:
Gilles Pett
524-4651

Rive-Sud:
Constance D. Dalgie
839-7546

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE LA BAIE JAMES
AGENT D'ADMINISTRATION
(Ressources Humaines)

Sous la responsabilité du Chef de division Administration, le candidat assure l'administration quotidienne des Ressources Humaines pour la Société et ses entités affiliées.

Fonctions:
• Préparer et adresser les demandes de personnel et les justifications appropriées.
• Voir à l'accueil des nouveaux employés.
• Préparer et adresser tous les documents requis pour les changements de statut, de poste ou de traitement.
• Administrer les différentes banques de maladie, de vacances, etc.
• Effectuer divers travaux de compilation et de vérification (feuilles de temps, feuilles d'assiduité).
• Assurer et maintenir à jour un contrôle adéquat des dossiers du personnel.
• Vérifier et adresser les différents documents relatifs aux avantages sociaux tels cartes d'assurances, accidents de travail, congés de maternité, etc.
• Voir au suivi et au contrôle des procédures de gestion des ressources humaines tels que sorties de chantier, congés, vacances ou autres.
• S'assurer de l'application des règlements de régie interne.
• Remplir tout autre mandat qui lui sera confié et notamment certaines tâches administratives (préparation du budget, etc.) reliés aux activités du bureau régional.
• Fournir le soutien technique auprès des requérants.

Exigences:
• D.E.C. en administration, option personnel.
• Expérience minimale de deux (2) années dans l'administration des Ressources Humaines serait un atout.

Lieu de travail: Territoire de la Baie James (L.G. 2).
Salaire intéressant et incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Société de développement de la Baie James
Service des Ressources Humaines
800, boul. de Maisonneuve est
22e étage
Montréal, Québec H2L 4M6

CHEF D'EQUIPE Service-Conseil

Concours no: 80-E-15

La Caisse Populaire de Lévis

LA DESCRIPTION:

Sous l'autorité du directeur adjoint conseil, le chef d'équipe service-conseil assure une coordination fonctionnelle et un support technique dans l'exécution des activités des agents et commis.

Fournit à son supérieur immédiat les informations sur les besoins et attentes des membres, l'évaluation des dossiers (prêts et épargnes).

Accorde aux agents et commis un support pour les mandats de travail, l'entraînement, la formation et la réalisation des activités; les informe en ce qui concerne le fonctionnement du secteur (politiques, normes).

Fournit un rapport sur la qualité de travail des agents et commis (notation) et propose des recommandations à son supérieur sur l'offre de nouveaux services, les objectifs et plans d'action des services-conseils, les dossiers spéciaux soumis (cas problèmes) et les méthodes de travail.

Reçoit les membres qui désirent un prêt de la caisse, les conseille dans ce domaine.

Rencontre les membres pour fournir divers services spécialisés à l'épargne ou pour toute autre raison exceptionnelle.

Peut informer et conseiller la commission de crédit sur les propositions de demandes d'emprunt.

LES EXIGENCES:
— Quinze années de scolarité et trois ans d'expérience pertinente. Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience pertinente pourra être examinée.
— Sens du diagnostic (analyse).
— Sens du leadership.
— Sens du contrôle et des responsabilités.
— Sens et techniques de vente.
— Capacité d'aide, esprit d'équipe, tact et diplomatie.
— Facilité de communication.
— Connaissances approfondies des services et procédés à l'épargne et au crédit.

Ce poste se situe dans la classe II des emplois techniques et professionnels.

LES CONDITIONS:

Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue.

LE MILIEU:

Cette caisse a un actif de \$49 615 000 et le nombre d'employés est présentement de 34 à plein temps.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 19 août 1980, à: M. Laurent Blisson, Directeur, Caisse Populaire de Lévis, 39, rue Guénette, Lévis, Québec, G6V 5M9

INGENIEUR SANITAIRE

Notre bureau est à la recherche d'un ingénieur sanitaire ayant une expérience d'au moins quatre ans dans le domaine de traitement des eaux.

Le (la) candidat(e) doit être membre de l'OIQ. Une maîtrise en génie sanitaire serait un atout.

Le travail est dans la région de Montréal.

Conditions de travail et bénéfices sociaux excellents.

Salaire selon compétence et expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dept 4250 - Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est,
Québec G1K 7J6

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
recherche
Un(e) Négociateur(trice)

FONCTIONS:
— Organiser et mener les négociations au nom de groupes de l'Institut.
— Préparer et présenter des mémoires à des bureaux de conciliation et tribunaux d'arbitrage.
— S'assurer que les conventions collectives sont mises en application.
— Avoir des consultations avec les ministères du gouvernement.
— Entretien des relations de travail efficaces avec des agents de l'Institut et les hauts fonctionnaires.
— Donner des conseils aux membres et mener des enquêtes sur les plaintes des membres.
— Effectuer d'autres fonctions connexes à la négociation collective.

CONDITIONS A REMPLIR:
— Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente.
— Connaissance de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique et de la législation du gouvernement fédéral.
— La connaissance des deux langues est souhaitable, mais celle de l'anglais est essentielle.

REMUNERATION:
— \$28.800 - \$37.080 (fourchette).

LIEU DE TRAVAIL:
— Siège social à Ottawa.

Faites parvenir vos demandes d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae d'ici le 25 août 1980 à:

G. L. Mosley
Secrétaire exécutif
L'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada
786, avenue Bronson
Ottawa (Ontario)
K1S 4G4

Référence à rappeler sur l'enveloppe: Concours 80/10
Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 25 août 1980.

Union régionale de Québec des caisses populaires desjardins

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

647-3266

COMPOSEZ OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS, LE SOLEIL, LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COUTURIÈRE(ER)

Avec expérience, 25 à 40 ans. Pour boutique de mode féminine de haute qualité. Centre-Ville. Bonne rémunération pour personne qualifiée. Discretion assurée.
Ecrire à: C.P. 3682
Qué., G1K 6Z7

ATELIER BERNARD ENR.

division structure recherche
DESSINATEURS(TRICES) DÉTAILLEURS
Un minimum de 7 ans d'expérience
831-1731

EVALUATION

Firme d'évaluation à la recherche d'un(e) évaluateur(trice) stagiaire membre de la Corporation des Évaluateurs Agréés du Québec.
Bonne possibilité d'avancement.
Faire parvenir curriculum vitae au:
Dépt. 4263, Le Soleil Ltée, Québec G1K 7J6

REPRESENTANTS(ES) DEMANDES(ES)

Compagnie en pleine expansion recherche 3 représentants. Possibilité de gerance pour la personne qualifiée.
Nous offrons territoire établi, clientèle établie, entraînement à nos frais, avancement rapide, fonds de pension et assurance-groupe. Revenu de \$20 000 à \$30 000 par année selon les qualifications.
Nous exigeons: secondaire IV, être âgé(e) de 21 ans et plus, être ambitieux(e), avoir le désir de réussir en affaires et posséder une automobile.
APPELEZ IMMÉDIATEMENT À:
(418) 653-2141
demandez **M. LOUIS SALVAIL**

AGENTS IMMOBILIERS DEMANDES

(sans expérience)
Nous vous offrons l'occasion de vous joindre à un groupe jeune et dynamique oeuvrant dans le domaine de l'immobilier.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi...
Charles-A. Rodrigue
2900, Chemin St-Louis
Ste-Foy
Tel: 653-1236



REPRESENTANT(E) EDITION

Maison d'édition et de diffusion recherche un(e) représentant(e) demeurant à Québec, pour l'Est de la Province.
QUALIFICATIONS:
Au moins 12 années de scolarité, expérience dans la vente, dynamisme, etc.
Nous offrons: salaire plus commissions, plus voiture, plus frais, plus avantages sociaux.
Veuillez adresser votre curriculum vitae avec tous les détails compris salaire précédent à:
Le Président
C.P. 181, Succ. Ahuntsic
Montréal H3L 3M7



COMMISSION SCOLAIRE VALLEE DE LA MATAPEDIA
92 Desbiens N. Amqui, (Matapédia) G6J 1B0

"POSTES D'AGENTS DE READAPTATION ET DE FORMATION"

La Commission Scolaire Vallée de la Matapédia requiert les services de trois (3) agents de réadaptation et de formation affectés(ées) à des projets de formation préparatoire à l'emploi.

NATURE DU TRAVAIL:
Sous la direction du service de l'éducation des adultes, l'agent de réadaptation et de formation permettra à chaque participant d'un groupe de 20 à 25 adultes, soit d'accéder, soit de retourner au marché du travail.
Également, il (elle) amènera chacun des étudiants à mieux connaître ses aptitudes, ses comportements, son milieu, sa région.
Il (elle) aura aussi comme tâche de préparer chaque adulte de son groupe sur la planification d'un emploi éventuel.

DURÉE DE L'EMPLOI:
Du 14 octobre 1980 au 26 juin 1981.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL:
Sur le territoire de la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia, la localité étant à déterminer.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Il (elle) détermine les mesures nécessaires et les programmes appropriés en vue d'aider l'adulte à acquies un niveau d'autonomie et d'habileté suffisant pour qu'il puisse assurer son propre développement sur la plan affectif, social et culturel, économique et professionnel, pour faire face aux situations de la vie courante.
Il (elle) développe des activités afin d'habiller l'adulte à réagir de façon satisfaisante et adéquate face aux diverses difficultés qu'il rencontre dans sa vie personnelle et dans sa vie de travailleur.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences humaines ou en psycho-éducation et un an d'expérience auprès des adultes; OU
Diplôme collégial en sciences humaines ou en éducation spécialisée avec un minimum de quatre années d'expérience permanente auprès des adultes.
En plus, les candidats (tes) devront être habiles à susciter le travail de groupe et à élaborer des activités d'apprentissage. De l'expérience en counselling individuel pourrait suppléer au diplôme universitaire de 1er cycle.

INVITATION:
Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 22 août 1980 à l'adresse ci-haut mentionnée à l'attention du signataire.

Rodrigue Langlois,
Directeur Services au Personnel

1980-07-04

Les cuisiniers et les fournisseurs prêts à déclencher la grève à la baie James

MONTREAL (PC) — Près de 1.000 cuisiniers et fournisseurs de la baie James menacent de déclencher une grève qui pourrait paralyser les activités des chantiers.

Les officiels de la Société d'énergie de la baie James surveillent de près les développements dans le conflit opposant le Syndicat international des opérateurs de machinerie

lourde et les deux firmes qui approvisionnent en nourriture les travailleurs.

Les syndicalistes se sont rendus, lundi, sur l'un des 15 chantiers afin de permettre aux

employés des cuisines de voter, devant déclencher le porte-parole syndical Yves Paré.

En cas de grève, les 12.500 ouvriers de la construction pourraient être évacués en avion,

mettant ainsi hâtivement fin aux travaux de l'été.

Les résultats du vote devraient être connus demain ou vendredi, a dit le porte-parole. Lundi, rappelle-t-on,

plus de 80 pour 100 des travailleurs des chantiers de LG-2 et Canipiscou ont dit oui au débrayage.

Les négociations avec les sociétés J. A. Hébert

Ltée et McCracken Co. Ltd se sont soldées par un échec samedi, malgré la présence, depuis le 28 juillet, d'un conciliateur provincial, a d'autre part expliqué M. Paré.

En vente à nos 6 magasins

Paquet-Syndicat

Mail St-Roch
Place Laurier
Galeries Chagnon

Coin de la Couronne
Place Laurier
Place Fleur de Lys

événement fourrure



P'hiver a ses bons côtés...

Passez l'hiver en beauté avec l'un de ces magnifiques manteaux de vison. "L'événement fourrure", l'occasion idéale pour vous procurer le manteau de fourrure de vos rêves!

Des visons extraordinaires, à des prix hors de l'ordinaire...

- Luxeux manteau de vison mâle à peaux allongées Canada Majestic. Choix de collet aileron ou tailleur, Perle noire ou ranch. Tailles: 8 à 20. **spécial 4,200**
- Splendide manteau de vison mâle à peaux allongées, collet aileron ou tailleur. Pastel médium ou ranch. Tailles: 8 à 20. **spécial 3,499**
- Magnifique manteau de vison à peaux allongées. Choix de collet aileron, tailleur ou châle. Mahogany ou pastel. Tailles: 8 à 20. **spécial 2,699**
- Somptueux manteau de vison femelle à peaux allongées, collet aileron ou tailleur, Mahogany ou ranch. Tailles: 8 à 20. **spécial 2,999**
- Superbe manteau de vison à peaux allongées, collet aileron ou tailleur. Pastel ou ranch. Tailles: 8 à 20. **spécial 1,999**
- Magnifique manteau en queues de vison, de coupe ample. Collet tailleur et poches fendues. Noir ou ranch. Tailles: 8 à 20. **spécial 1,699**

Grâce à nos prix exceptionnels, vous pourrez vous procurer un superbe manteau en peaux de visons, reconnues pour leur légèreté, leur résistance et leur excellente qualité.



NE MANQUEZ PAS NOTRE CONCOURS SKI CIBLE JUSQU'AU 9 AOUT SEULEMENT CHEZ PAQUET, MAIL ST-ROCH 3e ETAGE.



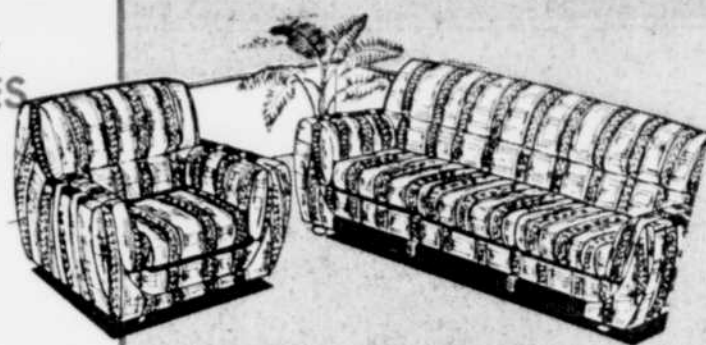
Hotpoint

C'est la grande **VENTE** après **INVENTAIRE**

VOICI L'OCCASION DE RAJEUNIR VOTRE MOBILIER, TOUT EN BÉNÉFICIANT DE RABAIS EXTRAORDINAIRES.

RABAIS DE 20% À 50%

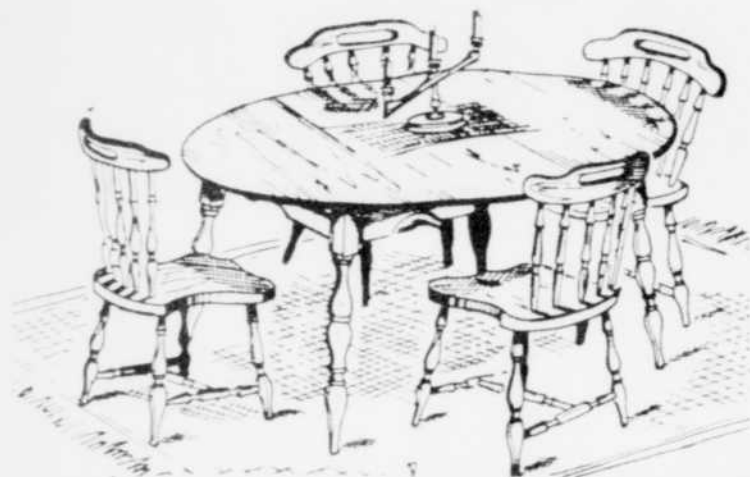
sur certains échantillons de plancher pour **CUISINE, CHAMBRE** et **SALON, TABLES** et **LAMPES...** pour livraison immédiate quantité limitée



MOBILIER DE SALON 2 PIECES

Très confortable, recouvert de polypropylène. Bois massif sur les appuis-bras. **EN VEDETTE**

Val. rég. \$599
\$399



ENSEMBLE DE CUISINE COLONIAL

1 table et 4 chaises **EN VEDETTE**

\$189



FAUTEUIL

Ultra-confortable, pour compléter votre mobilier de salon.

39⁹⁵

AIR CLIMATISE	REFRIGERATEURS	LAVE-VAISSELLE
Hotpoint Reg. EN VEDETTE 2 - HCO55 5.000 BTU \$229.00 \$189 6 - HCO67 6.000 BTU \$259.00 \$229 8 - HCO87 8.000 BTU \$322.50 \$298 8 - HSO64K 6.000 BTU \$374.95 \$298 9 - HH110K 11.000 BTU \$439.00 \$355 4 - HH151K 15.000 BTU \$607.50 \$489 3 - HH180K 18.000 BTU \$632.00 \$499 SERVICE INCLUS	Hotpoint Reg. EN VEDETTE 2 - 19 PI. CU. # R5190 2 portes côté à côté sans givre \$879.00 \$799 3 - 19 PI. CU. # R5199 3 portes, sans givre \$1074.00 \$849 SERVICE INCLUS CUISINIÈRE Hotpoint Reg. EN VEDETTE 1 - K5633CW four auto-nettoyant, blanc \$629.00 \$529 SERVICE INCLUS LAVEUSES Hotpoint Reg. EN VEDETTE 2 - LH440CT 2 vitesses \$459.00 \$399 1 - LH540CT 2 vitesses \$489.00 \$419 1 - LH840DT 2 vitesses \$549.00 \$459 SERVICE INCLUS SECHEUSE Hotpoint Reg. EN VEDETTE 1 - DE450DT Automatique, amande \$324.00 \$289 SERVICE INCLUS	Hotpoint Reg. EN VEDETTE 1 - SU310 sous comptoir, blanc \$359.00 \$299 2 - SC512 portatifs, 4 boutons poussoirs \$447.00 \$389 1 - SC312BW blanc, 3 boutons poussoirs \$409.00 \$359 1 - SC510BV jaune, 4 boutons poussoirs \$447.00 \$389 SERVICE INCLUS MOBILIERS DE SALON SOFA-LIT avec matelas Biltmore \$309.00 \$249 SOFA-FAUTEUIL Provincial français, Newport \$1,299.00 \$999 SOFA ET CHAISES Everlast \$395.00 \$549 MOBILIERS DE CHAMBRE ROUGIER - 6300 Bureau triple, miroir, commode, tête de lit 110", avec 2 tables de nuit. Rég. \$3,500.00 EN VEDETTE \$1,995 TOUSSAINT Moderne - 4 pièces incluant: bureau triple, miroir, commode, tête de lit, 1 table de nuit. Rég. \$899 EN VEDETTE \$699

MATELAS



l'ensemble 39" **\$79** EN VEDETTE
 l'ensemble 54" **\$89** EN VEDETTE

25% à 50%

sur **DINETTES - SALONS** **CHAMBRES - TABLES** **LAMPES**

dans les marques **Bergeron, North East, Pine, Thibeau, Vilas, Guito**



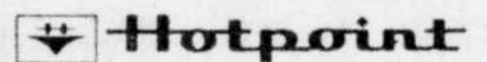
REFRIGERATEUR



● Capacité de 15 pi. cu. sans givre **EN VEDETTE**
 ● Garde-beurre ● Légumier
 ● Garde-viande
 ● Bac à oeufs
 ● Clayettes pleine largeur deux réglables, 1 fixe
 ● Deux moules à glaçons
 ● Amande et blanc neige

\$499

SERVICE INCLUS



LA-310 LAVEUSE

● 2 programmes: régulier, appât permanent et lavage additionnel
 ● Dimensions: hauteur 42 po., largeur 27 po., prof. 25 po.
 ● Blanc neige

DE-302 SECHEUSE

● Programme régulier minute
 ● Température pré-réglée
 ● Bouton de mise en marche de sécurité
 ● Filtre à charpie amovible placé à l'avant
 ● Quatre modes de ventilation
 ● Dimensions: haut. 42", larg. 27", prof. 25"
 ● Blanc neige

MISE AU NIVEAU, DEMONSTRATION GRATUITE et SERVICE INCLUS



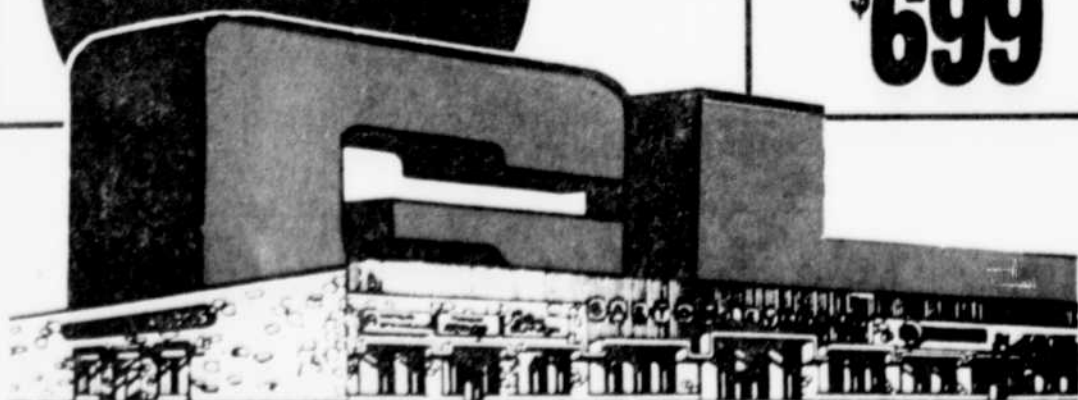
CONGELATEURS

8 PI. CU. **\$239⁹⁵**
 12 PI. CU. **\$269⁹⁵**
 16 PI. CU. **\$319⁹⁵**
 19 PI. CU. **\$339⁹⁵**

EN VEDETTE

VASTE CHOIX DE MENAGES

- Canadien ● Colonial
 - Moderne ● Futuriste
 - Rustique ● Espagnol
- EN DEMONSTRATION**



100, RUE CHABOT, VILLE VANIER, 683-3471

3 JOURS SEULEMENT
les 7, 8 et 9 août

En plein le temps de profiter de rabais extraordinaires sur meubles, accessoires et appareils électroménagers de marques réputées.